

Centre des archives du féminisme

Répertoire numérique détaillé

Fonds de la confédération du Mouvement français pour le planning familial

60 AF

Par Marie Gauthier

Sous la direction de France Chabod et Frédéric Hersant

Université d'Angers

2019

Table des abréviations utilisées

CAF :	Centre des archives du féminisme
CNAJEP :	Comité national et international des associations de jeunesse et d'éducation populaire
CSIS :	Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale
DDASS :	Direction départementale des affaires sanitaires et sociales
GEREA :	Groupe d'études et de recherche pour l'éducation des adultes
GIS :	Groupe information santé
IPPF :	International Planned Parenthood Federation
MFPP :	Mouvement français pour le planning familial
MLAC :	Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception
MLF :	Mouvement de libération des femmes
UNESCO :	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Introduction

Zone d'identification

Référence : FR CAF/ 60 AF.

Intitulé : Fonds de la confédération du Mouvement français pour le planning familial (MFPPF).

Dates extrêmes : 1961-2017.

La majeure partie des documents couvre la période 1962-1987.

Niveau de description : dossier.

Importance matérielle et support de l'unité de description : Le fonds comprend 352 articles et couvre 29 ml soit 280 boîtes et 3 porte-documents dans lesquels sont rangées les affiches. Le fonds dans son ensemble comprend des documents écrits et des documents iconographiques (affiches, tracts, brochures de documentation).

Zone du contexte

Nom du producteur : Mouvement français pour le planning familial (MFPPF) (1960-...)

Histoire administrative : L'association Maternité heureuse, ancêtre du Planning familial, est créée le 8 mars 1956 par Évelyne Sullerot, sociologue, et Marie-Andrée Lagroua Weil-Hallé, gynécologue. Les statuts sont déposés en préfecture le 8 mars, date de la journée internationale des femmes, par Évelyne Sullerot accompagnée de ses enfants. La création de l'association intervient dans un contexte de débat autour de la régulation des naissances. En effet, quelques années plus tôt, l'affaire des époux Bac¹, condamnés en 1954 pour avoir laissé mourir leur quatrième enfant faute de soins, provoque une prise de conscience de la misère morale et sociale que peut engendrer la multiplication des grossesses non désirées. Ce fait divers, relance donc le débat public autour de la contraception et de l'avortement, encore lourdement réprimés par la loi de 1920², dite « loi réprimant la provocation à l'avortement et la propagande anticonceptionnelle ». Des lois ultérieures, votées en 1923³ et 1942⁴, durcissent encore les peines et achèvent la constitution d'un ensemble de lois répressives concernant la

¹ VOLDMAN Danièle, WIEVIORKA Annette, *Tristes grossesses. L'affaire des époux Bac (1953-1956)*, Paris : Seuil, 2019.

² Loi du 31 juillet 1920 réprimant la provocation à l'avortement et à la propagande anticonceptionnelle (*Journal officiel* du 1^{er} août 1920, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6370265w/f6.image>, consulté le 20 avril 2019).

³ Loi du 27 mars 1923 modifiant les dispositions de l'article 317 du code pénal sur l'avortement, (*Journal officiel* du 29 mars 1923, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6543049p/f2.image>, consulté le 20 avril 2019).

⁴ Loi du 15 février 1942 relative à la répression de l'avortement (*Journal officiel* du 7 mars 1942, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9640090s/f2.image>, consulté le 20 avril 2019).

vente ou la publicité pour les contraceptifs⁵. Cependant, le débat sur la notion de *birth control* apparaît en France dans les années 1950, quand des médecins et des journalistes évoquent publiquement le drame quotidien des femmes confrontées aux grossesses non désirées et à l'horreur des avortements clandestins. La naissance de l'association Maternité heureuse correspond ainsi à l'émergence d'une nouvelle génération de médecins, de sociologues, de journalistes, qui s'appuient sur leur propre expérience pour revendiquer la possibilité de contrôler les naissances. L'association Maternité heureuse est donc la première initiative concrète pour tenter de donner aux couples la possibilité de limiter les grossesses et de planifier les naissances. Le conseil d'administration de Maternité heureuse est composé de vingt-trois femmes, parmi lesquelles des médecins, des juristes, mais aussi des mères de familles. Beaucoup d'entre elles sont issues de milieux libéraux, de l'église réformiste, de la franc-maçonnerie, ou encore des rangs socialistes. Elles sont majoritairement issues de la bourgeoisie. Ces femmes sont représentatives des milieux engagés et progressistes de l'époque, et du maillage associatif, politique et philosophique qui se construit et se développe dans les années d'après-guerre.

Dans les premières années de l'association, qui ne dispose d'aucun moyen financier et matériel et qui n'a pas de local, les réunions ont lieu dans l'appartement de la présidente, Marie-Andrée Lagroua Weil-Hallé. Cependant, malgré ces difficultés, l'association connaît un certain essor, notamment grâce aux contacts internationaux de sa présidente qui effectue de nombreux voyages qui lui permettent de se documenter et de diffuser les idées d'une maternité choisie et consciente. Cela permet à l'association de se tisser un important réseau international de relations et de soutiens. Les premiers contacts avec l'International Planned Parenthood Federation (IPPF) ont lieu dès 1957, et Maternité heureuse adhère à la fédération en 1958 bien que des divergences subsistent, notamment vis-à-vis de la notion de malthusianisme. Les premières années de l'association sont donc aussi des années de réflexion et de diffusion d'un concept de « *birth control* à la française⁶ » que le statut social des membres de l'association, et leur position de mères de familles permettent de mettre en avant sans provoquer de scandale conséquent.

La Maternité heureuse change de nom en 1960 pour se doter d'un nom qui met en avant son affiliation à l'IPPF, et s'appelle désormais le Mouvement français pour le planning familial (MFPPF). Les milieux médicaux, paramédicaux et de l'action sociale sont particulièrement présents dans les premières années du MFPPF. Des réunions de médecins et d'assistantes sociales sont organisées chez la présidente. Cet appui conséquent du milieu médical est ce qui permet au MFPPF de grandir et d'ouvrir ses premiers centres locaux. Le premier centre de Planning familial ouvre à Grenoble en 1961, à l'initiative du docteur Henri Fabre,

⁵ Sur la répression de l'avortement et de l'usage de la contraception, voir CAHEN Fabrice, *Gouverner les mœurs. La lutte contre l'avortement en France, 1890-1950*, Paris : Éditions de l'INED, 2016.

⁶ Sur ce point, voir PAVARD Bibia, *Si je veux, quand je veux. Contraception et avortement dans la société française (1956-1979)*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du féminisme », 2012, chap. 1 « L'émergence du *birth control* à la française », p. 19-42.

gynécologue, ancien résistant et membre du parti communiste. Cette ouverture a lieu malgré les réticences de la présidente qui craint les poursuites judiciaires. Henri Fabre se protège de la répression par la mise en avant de l'intérêt scientifique d'une telle entreprise et reçoit le soutien de l'IPPF. La loi de 1923 rend presque impossible l'importation de contraceptifs et l'approvisionnement du centre. Des militantes transportent alors des diaphragmes dans les ourlets de leurs jupes à l'occasion de voyages en Angleterre. La distribution de contraceptifs par le Planning s'organise ensuite à travers la création d'une coopérative (Coopérative des adhérents du MFPP), qui permet l'importation et la vente de contraceptifs à ses membres et ce, sans tomber sous le coup de la loi. Le premier centre parisien du Planning est ouvert le 27 octobre 1961 au 2 rue des Colonnes dans le 2^e arrondissement. La direction nationale du mouvement se met en place en 1961 et 27 centres sont ouverts en 1962 dans les villes de province. L'appui sur un maillage associatif existant, notamment autour des militants de gauche, permet la création et le maintien de ces centres. L'extension du mouvement concorde aussi avec l'entrée des hommes dans ses instances dirigeantes. Le conseil d'administration devient majoritairement masculin en 1961, il est composé de 21 hommes pour 18 femmes. La légitimation du mouvement passe désormais par la mixité mais aussi par sa médicalisation. En effet, le collège des médecins est créé en janvier 1962⁷. Il a pour but d'informer les médecins sur les différents moyens de contraception disponibles afin qu'ils puissent en prescrire à leurs patientes. Le regroupement en collège leur permet d'échapper aux sanctions individuelles de l'ordre des médecins. Cette structure, pensée comme une commission du mouvement, fonctionne en réalité de manière relativement indépendante et permet aux médecins d'acquérir un poids prépondérant dans le mouvement. Il se dote à partir de 1963 d'un bureau et de commissions et s'occupe de la formation des médecins à la contraception pour combler les manques de leurs formations universitaires. Les médecins du collège des médecins contribuent aussi à populariser les moyens de contraception dans la profession, notamment à travers la conduite d'expérimentations de nouvelles molécules. Le collège des médecins dispose aussi d'une revue intitulée *Fertilité, Orthogénie, Contraception*, ce qui lui permet d'acquérir une visibilité et une légitimité dans le monde médical.

Cependant, malgré la structuration du mouvement, les premières dissensions apparaissent, entre une direction nationale qui se revendique comme œcuménique et non partisane et des sections locales composées de militants dont l'identité politique est plus forte. Les rapports entre le niveau national et le niveau départemental se complexifient au fur et à mesure que les effectifs augmentent. Des tensions se font sentir entre Paris et Grenoble, où les militants sont davantage politisés et partisans d'une approche laïque du couple et de la contraception. En 1963, le MFPP devient une fédération composée d'associations départementales et de fédérations régionales avec un règlement strict. La formation des hôtesses d'accueil des centres locaux est elle aussi structurée et rationalisée à travers des stages de formation. La

⁷ GARCIA Sandrine, « La création du collège des médecins : un coup de force symbolique », BARD Christine. Dir., MOSSUZ-LAVAU Janine. Dir., *Le Planning familial : histoire et mémoire, 1956-2006*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du féminisme », Rennes, 2007, p. 109-117.

formation est donc cruciale pour le développement du MFPP car c'est un moyen de diffuser le discours du Planning. Le discours sur la contraception et l'avortement reste centré sur les notions de famille et de bien-être familial, et la contraception est vue avant tout comme un moyen d'empêcher les avortements. En 1965, le mouvement compte près de 4000 adhérents⁸. Lors du deuxième Congrès national du MFPP de la même année, et dans un contexte d'élection présidentielle, la question de la contraception arrive sur le devant de la scène. Le mouvement exige une modification de la loi de 1920 pour légaliser l'usage de la contraception. Le parti communiste, resté longtemps ambivalent face à cette question, se rallie aux positions du MFPP. Lucien Neuwirth, jeune député gaulliste qui porte cette réforme, a de nombreux contacts avec le Planning dans les années qui suivent. La loi Neuwirth est finalement promulguée le 28 décembre 1967 et autorise la vente de contraceptifs sur ordonnance. L'obtention d'une méthode contraceptive est soumise au consentement des parents en ce qui concerne les mineures. Les centres de planification sont désormais soumis à un agrément ministériel, ce qui déçoit amèrement les militants du Planning. L'accès à la contraception reste donc malgré tout une affaire de médecins et toute publicité pour les moyens contraceptifs reste interdite.

Les lendemains de la loi Neuwirth et la lenteur de son application ont des effets délétères sur le MFPP et mettent en évidence des divisions profondes. Selon Marie-Andrée Lagroua Weil-Hallé, qui annonce sa démission lors du Congrès national de 1967, le vote de la loi rend obsolètes les combats du Planning. Cependant, les militants de la base ne sont pas du même avis et refusent d'abandonner le combat autour de la contraception à une petite poignée de spécialistes. Le clivage entre monde médical et militants continue ainsi de s'accroître. Jean Dalsace succède à Marie-Andrée Lagroua Weil-Hallé à la présidence et s'entoure d'une équipe dirigeante constituée de médecins. André Lwoff lui succède ensuite en 1970. Ce médecin renommé, prix Nobel de médecine, est une figure qui divise, car les militants le voient comme le représentant d'un pouvoir médical de plus en plus décrié. De vives tensions éclatent, notamment avec Simone Iff, une militante entrée au Planning comme hôtesse d'accueil. Elle devient la représentante d'une ligne plus radicale, plus politique, et plus distanciée des médecins et des techniciens qui étaient un gage de légitimité dans les premières années du Planning. Le pouvoir des médecins est perçu comme autoritaire, notamment en ce qui concerne les formations dispensées aux médecins et aux hôtesse d'accueil. De nombreuses difficultés financières accentuent encore ces tensions. Le Planning devient un lieu de circulation des idées politiques, notamment parmi les hôtesse, ce qui accentue le décalage ressenti entre la réalité du terrain et les idées défendues par les instances dirigeantes. Elles rejettent peu à peu le terme « hôtesse d'accueil » pour lui préférer celui d'« assistante, conseillère, animatrice » (ACA), désormais en première ligne dans l'objectif d'éducation et d'information sexuelle que s'est donné le Planning lors du congrès de 1967. Elles se constituent en collège en 1968. Une nouvelle génération de militants et de militantes émerge

⁸ Mouvement français pour le planning familial, *Liberté, sexualités, féminisme : 50 ans de combat du Planning pour les droits des femmes*, Paris, La découverte, 2006, voir p. 33.

ainsi avec Mai 1968. Ceux-ci sont souvent proches des combats féministes qui apparaissent à la fin des années 1960, et notamment du Mouvement de libération des femmes (MLF).

La question de la libéralisation de l'avortement devient peu à peu inéluctable au début des années 1970. La situation désastreuse à laquelle sont confrontées bon nombre de femmes accueillies dans les centres du Planning fait ressentir l'urgence d'une réforme. De nombreux médecins engagés au Planning souhaitent réfléchir à cette question et créent pour cela l'Association nationale pour l'étude de l'avortement (ANEA), à l'initiative du docteur Raoul Palmer. Les questions éthiques, philosophiques, mais aussi techniques, sont au cœur des débats qui animent le MFPPF au début des années 1970. De nouvelles militantes, parfois féministes, arrivent au Planning pour porter la revendication du droit à l'avortement. Parallèlement à l'affirmation de sa mission d'éducation populaire, le Planning fait un premier pas vers l'illégalité en décidant de pratiquer des avortements dans ses centres à partir de 1972, ce qui provoque les démissions d'une partie des membres du collège des médecins. L'information sexuelle, l'éducation populaire, et l'avortement, sont désormais des questions associées à une forte dimension politique. Simone Iff, devenue présidente du MFPPF, contribue à théoriser et à conceptualiser ces questions⁹, tout en les faisant converger avec les revendications féministes. La volonté de populariser l'éducation sexuelle dans tous les milieux sociaux devient centrale pour le Planning. Le MFPPF s'engage fortement dans l'action internationale pour la contraception et l'éducation sexuelle. Il est par exemple mandaté par l'IPPF dans les années 1970 pour mener des actions de prévention sur le continent africain. À l'échelle française, le Conseil supérieur de l'information sexuelle (CSIS) est créé à l'initiative de Lucien Neuwirth et le MFPPF, représenté par Simone Iff, y participe de 1974 à 1981 alors qu'il en avait initialement été écarté, ce qui avait donné lieu à un fort mécontentement au sein du mouvement. Concernant l'avortement, le procès de Bobigny¹⁰ en 1972 donne une nouvelle audience à la question et devient une tribune pour le MFPPF et ses revendications. Le procès est un moyen de dénoncer la loi de 1920.

Les militantes du Planning et du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC) se rapprochent et commencent à mener des actions conjointes. La méthode Karman favorise peu à peu la banalisation de l'avortement qu'il est désormais possible de pratiquer sans risque majeur et en dehors de l'hôpital. Cette méthode se diffuse avec le MLAC, mais aussi par le Groupe information santé (GIS). Cette période est celle de la convergence des médecins militants et des féministes. Parallèlement à ces révolutions internes, le MFPPF traverse une grave crise financière au début des années 1970, avec une baisse drastique de ses adhérents. Les tensions internes atteignent leur point d'orgue au moment du 10^e congrès du Planning en juin 1973. Le MFPPF se positionne ouvertement en faveur de la libéralisation de l'avortement et s'engage dans l'opposition au gouvernement et aux pouvoirs publics. Le collège des médecins, plus modéré dans ses positions, est alors dissous. Les structures du mouvement s'adaptent ainsi à ce changement de ligne politique. Le

⁹ IFF Simone, *Demain la société sexualisée. Le combat du Mouvement français pour le planning familial*, Paris, Calmann-Lévy, 1975.

¹⁰ VALENTI Catherine, *Bobigny : le procès de l'avortement*, Paris, Larousse, 2010.

MFPF s'appuie davantage sur le maillage des associations départementales, et les instances dirigeantes tentent de mieux s'adapter à la diversité de situations de ces centres locaux. Les circulaires internes du mouvement reflètent une tentative d'établir une meilleure gouvernance, moins centralisée et plus proche du niveau départemental. La collégialité et la décentralisation deviennent des principes de gouvernance du Planning et sont inscrites dans les nouveaux statuts de l'association en 1979.

Le débat sur l'avortement éclate en 1973 et devient l'objet d'une véritable guerre des images. L'avortement est désormais un problème public. La loi Veil est finalement votée en 1974 et promulguée en 1975¹¹. C'est une loi de compromis, obtenue après d'âpres débats parlementaires et qui reste relativement restrictive. De plus, elle devra être réexaminée après une période de cinq ans. Cette loi constitue cependant un tournant pour le MFPF. En effet, comment poursuivre le combat alors que l'objectif principal semble atteint et que certains militants se désengagent ? Les difficultés d'application de la loi et les insatisfactions qu'elles génèrent remettent en avant le rôle des associations. Le MFPF mène de nombreuses enquêtes nationales dans les années qui suivent la loi, en s'appuyant sur les associations départementales notamment. Les difficultés d'application de la loi deviennent donc un nouveau facteur de mobilisation et de revendications. Le MFPF connaît alors une forme de recomposition de ses moyens d'actions tout en menant un combat accentué pour l'éducation sexuelle et l'éducation populaire en général. Les pratiques d'accueil changent, en se recentrant sur les entretiens individuels, mais aussi sur le conseil conjugal. En 1979, la loi de 1974 sur l'interruption volontaire de grossesse doit être réexaminée et cela donne lieu à de nouvelles mobilisations féministes, avec des actions conjointes du Planning, du MLF et du MLAC. Le Planning mène une nouvelle enquête sur l'IVG pour démontrer les insuffisances de la loi et pour appuyer ses revendications, notamment en ce qui concerne l'accès à l'IVG pour les étrangères ou l'allongement du délai légal pendant lequel un avortement est possible. Les enquêtes sur l'IVG menées par le MFPF, et plus tard le fichier recensant les demandes d'avortement hors du délai légal reçues au MFPF jusque dans les années 2000, parfois surnommé « fichier illégalités », sont autant de moyens d'appuyer ses revendications et de faire pression sur les responsables politiques, avec qui les contacts se multiplient.

La loi est reconduite et promulguée le 1^{er} janvier 1980. Le MFPF se félicite de cette conquête tout en regrettant que la loi reste en deçà de ses espérances. Son travail de lobbying auprès du gouvernement continue donc, et trouve un accueil plus favorable après l'élection de François Mitterrand. Yvette Roudy, ministre des Droits de la femme, devient une interlocutrice de choix pour le Planning. Simone Iff entre dans son cabinet. Des moyens plus importants sont accordés aux associations. Le Planning se bat désormais pour le remboursement de l'IVG. La loi est finalement adoptée fin 1982. Parallèlement à ce combat, le MFPF signe des conventions avec l'État en matière d'éducation à la sexualité, et de préventions des viols et violences faites aux femmes. Cependant, les liens du mouvement avec les pouvoirs publics

¹¹ PAVARD Bibia, ROCHEFORT Florence, ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *Les lois Veil, contraception 1974, IVG 1975*, Paris, Armand Colin, coll. « U Histoire », 2012.

restent un sujet de débat. Par exemple, le congrès extraordinaire de décembre 1985 rejette l'idée d'une reconnaissance d'utilité publique du MFPPF. Celle-ci avait pourtant été accordée par Yvette Roudy. Une nouvelle équipe dirigeante, plus politisée, arrive à la fin des années 1980 dans un contexte de crise politique. Parallèlement à ces tensions internes qui émaillent l'histoire du Planning, celui-ci parvient tout de même à recomposer ses modes et ses moyens d'action. L'accent est mis sur l'éducation sexuelle, mais aussi sur la prévention des violences faites aux femmes. L'épidémie du sida et ses drames humains sont un choc pour le Planning, qui défendait l'idée d'une sexualité démedicalisée. Le Planning est forcé de repenser ses discours et ses pratiques pour définir, aux côtés des pouvoirs publics, une stratégie de lutte contre le VIH. Le Planning est alors en première ligne dans cette lutte car il est, à la fin des années 1980, une des rares associations qui dispose de près de vingt ans d'expérience en matière d'information sexuelle en milieu scolaire et associatif. Le MFPPF ajoute donc un aspect préventif dans ses actions d'éducation sexuelle, tout en continuant de défendre l'idée d'une sexualité épanouie. La loi Calmat du 23 janvier 1990 permet aux centres du MFPPF de devenir centre de dépistage des infections sexuellement transmissibles par agrément préfectoral¹². Le MFPPF lance en 1993 une réflexion spécifique sur le thème du VIH et se dote d'une commission spécifique.

L'histoire plus récente du Planning montre que le mouvement a su se recomposer et surmonter les crises internes. En 2017, le MFPPF était en contact, à travers ses permanences, avec environ 390 000 personnes par an¹³. Les permanences classiques, telles qu'elles avaient été mises en place par les premières hôtesses d'accueil, continuent de recevoir le public gratuitement et sans rendez-vous. L'accueil concerne encore en grande partie les femmes à la recherche d'informations ou d'aide pour une IVG, notamment en cas du dépassement du délai légal de 12 semaines de grossesse prévu par la loi française. Le MFPPF est présent, à travers ses antennes locales, dans 76 départements et se définit encore aujourd'hui comme une association « féministe d'éducation populaire ».

Historique de la conservation : Le fonds de la confédération du Mouvement français pour le planning familial a fait l'objet d'un premier récolement effectué par une stagiaire de master 1 Archives en 2007. Ce récolement avait pour objectif de faire un état des lieux des archives présentes au centre de documentation du MFPPF, situé au 4 square Saint-Irénée, dans le 11^e arrondissement de Paris. La majeure partie des archives étaient conservées en vrac dans la cave du centre de documentation. D'autres ensembles étaient conservés dans des bureaux ou en vrac sur un palier et ont par la suite été regroupés dans la cave. Le récolement qui a été effectué ne concerne donc que partiellement les archives qui ont été produites et qui sont

¹² Loi du 23 janvier 1990 portant diverses dispositions relatives à la sécurité sociale et à la santé (*Journal officiel* du 25 janvier 1990, <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000707200&categorieLien=id>, (consulté le 10 mai 2019).

¹³ NOSEDA Veronica. Dir., *Rapport d'activité 2017 du Mouvement français pour le planning familial, 2018*, [en ligne], disponible sur : <https://www.planning-familial.org/sites/internet/files/pf-rapportactiviteu2017-pap-bd.pdf>, (consulté le 10 mai 2019).

encore aujourd'hui conservées par le MFPPF. Certains ensembles, tels que la comptabilité ou les ressources humaines n'ont pas été concernés par ce récolement car l'association souhaitait garder ces archives à sa disposition.

Le récolement a aussi été l'occasion d'effectuer un pré-classement sur les documents concernés. Des indications ont été inscrites sur les boîtes concernant leur contenu thématique et les typologies de documents présents, ainsi que les dates extrêmes. Cependant, depuis le récolement effectué en 2007, et jusqu'à l'arrivée du fonds en 2018 au Centre des archives du féminisme, il semble que l'ordre des documents a été modifié et que certains ont été extraits pour usage interne. Par exemple, la partie comptabilité, mentionnée dans le récolement, n'a pas été déposée au CAF. De même, certaines boîtes qui sont arrivées au CAF ne sont pas mentionnées dans ce récolement. Ces ensembles concernent principalement les fonds d'autres associations auxquelles le Planning familial était affilié. Depuis ce premier récolement effectué en 2007, le fonds a été conservé au centre de documentation du MFPPF et a subi plusieurs sinistres partiels (inondation, chute de béton sur quelques boîtes).

Ainsi, ni l'intégrité du fonds ni le respect de l'ordre originel des documents ne peuvent être garantis, d'autant plus que le récolement a été effectué en suivant une logique essentiellement thématique. De plus, il subsiste une grande incertitude concernant le volume et la nature des archives encore présentes au centre de documentation du MFPPF, qui pourront éventuellement faire l'objet d'un don ultérieur.

Modalités d'entrée : Le fonds a fait l'objet d'un don de la part de la présidente actuelle du MFPPF, Véronique Séhier, à l'association Archives du féminisme le 24 juin 2018. Ce don a été acté par une lettre de don. L'association Archives du féminisme a procédé à un dépôt du fonds à l'université d'Angers, au Centre des archives du féminisme. Le transport du fonds a été pris en charge par la bibliothèque universitaire d'Angers qui a fait appel à un transporteur. L'arrivée du fonds dans cet établissement, le 16 octobre 2018, a été filmé par Angers Télé.

Zone du contenu

Présentation du contenu : Les grandes parties du plan de classement reflètent l'organisation interne de la confédération et témoignent de son organisation hiérarchique et des différentes actions administratives relatives à la vie du mouvement.

Les documents présents dans ce fonds rendent compte de la structuration de la confédération du MFPPF dans ses premières décennies d'existence. En effet, la majeure partie des documents porte sur la période 1960-1980. Les archives de l'époque de la Maternité heureuse ne sont pas présentes dans ce fonds, elles ont vraisemblablement été emportées par les membres fondateurs de l'association au moment des premières scissions à la fin des années 1960. Cependant, les documents présents dans le fonds laissent apercevoir la structuration du MFPPF et la diversification de ses revendications et de ses moyens d'action. Les premiers congrès nationaux témoignent de l'extension du mouvement, mais aussi plus tard des tensions internes et des dissensions politiques qui existaient au sein du MFPPF. Les congrès nationaux sont donc essentiels pour comprendre les changements d'orientation, de statuts, de modes de

gouvernance, mais aussi de ligne politique qui traversent l'histoire du MFPPF depuis sa création jusque dans les années 1980.

Les documents concernant le conseil d'administration et le bureau, dont les réunions étaient plus fréquentes témoignent davantage de la vie quotidienne de la confédération, notamment à travers les procès-verbaux et les comptes rendus de réunions présents dans cette partie du fonds. Les activités de deux des présidents du MFPPF (André Lwoff et Simone Iff) et d'un secrétaire général (Jean Gondonneau), sont particulièrement documentées dans trois dossiers qui regroupent leur correspondance et retracent leurs activités. De même, les listes de membres permettent de constater les évolutions de l'équipe dirigeante de la confédération.

Les commissions et les secteurs techniques sont le reflet d'une diversification des activités de la confédération dans les années 1970, et d'un début de structuration au niveau fédéral, comme les secteurs techniques, qui avaient vocation à être des structures transversales chargées de coordonner les activités du mouvement dans un domaine défini. Ces secteurs techniques, au nombre de 5, étaient organisés au niveau confédéral, avec des subdivisions fédérales (regroupement de plusieurs associations départementales). Le secteur technique « Entreprise » a joué un rôle décisif dans les rapports du mouvement avec les organisations syndicales, ce qui lui a permis d'organiser des actions d'information sexuelle en entreprise. Le secteur technique « Formation » était pour sa part chargé de la formation par le MFPPF des militantes et militants qui souhaitaient devenir hôtesse d'accueil, chefs de centre, ou responsables d'association départementale. On y trouve notamment les fiches individuelles de personnalités telles que Simone Iff, entrée au MFPPF comme hôtesse d'accueil, avant d'y occuper de plus grandes responsabilités.

Concernant la vie de la confédération et son administration, les circulaires internes donnent de précieuses indications sur la façon dont l'information circulait au sein du MFPPF, du niveau confédéral jusqu'au niveau départemental, voire local. Les circulaires sont aussi un bon indicateur de la vie interne du mouvement et de son rapport à l'actualité sociale et politique. Les rapports d'activités de la confédération et des associations départementales témoignent de l'extension du mouvement à partir des années 1970, mais aussi de la vie des associations départementales (souvent abrégées « AD » sur les documents) du MFPPF, et de leurs rapports parfois conflictuels avec l'autorité confédérale.

Concernant les ressources du mouvement, ce fonds ne comporte pas de comptabilité ou d'indications précises sur la gestion financière de la confédération. Cependant, ces aspects ne sont pas totalement absents. Par exemple, les fiches de ressources envoyées par les associations départementales témoignent d'un fonctionnement financier dans lequel les associations départementales doivent reverser une partie de leurs ressources à l'échelon confédéral. De même, les documents relatifs aux adhésions témoignent d'une gestion financière encore très centralisée jusque dans les années 1990.

Les relations du Planning avec d'autres acteurs, qu'ils soient institutionnels ou associatifs, témoignent de l'évolution des missions que se donne le mouvement mais aussi de l'évolution de son rapport avec les instances officielles. Les rapports avec d'autres associations, et notamment la correspondance du MFPPF avec celles-ci sont intéressantes pour comprendre l'insertion du MFPPF dans le monde associatif des années 1970-1980, et notamment le rapprochement puis la convergence avec certaines associations féministes.

Concernant les activités du Planning, celles-ci ont été regroupées d'une manière plus thématique, ce qui laisse apercevoir l'étendue et la diversification des engagements du MFPPF. Tout d'abord, sur les questions de l'avortement et de la contraception, les archives du MFPPF déposées au Centre des archives du féminisme documentent richement les actions de lobbying et la mobilisation du MFPPF en faveur de l'IVG, que ce soit au moment du vote initial de la loi ou de sa reconduction en 1979, puis pour le remboursement de l'IVG en 1982. La mobilisation s'organise à tous les niveaux de la confédération, et les dossiers portant sur cette mobilisation contiennent de nombreux documents produits par les associations départementales, qui organisent de nombreuses actions en province. Le Planning, au niveau confédéral, multiplie de son côté les contacts avec le gouvernement, les sénateurs et les députés, ce qui démontre la capacité de l'association à porter ses revendications auprès des responsables politiques. Il apparaît que la confédération du MFPPF a organisé, parallèlement à cette mobilisation, des enquêtes visant à recenser et à quantifier les avortements. Ces enquêtes ont été organisées à des moments décisifs de l'obtention du droit à l'IVG et ont servi à alimenter le discours et les revendications du Planning sur ces questions, notamment auprès des instances officielles. Ces enquêtes étaient organisées au niveau départemental, dans les permanences du Planning, qui faisaient ensuite remonter les fiches à la confédération. L'enquête de 1977, qui portait sur les avortements légaux et illégaux, visait à démontrer les insuffisances de la loi de 1975. De même, l'enquête sur les avortements hors délai légal, entreprise après la reconduction de la loi en 1979 et poursuivie jusque dans les années 2000, parfois désignée dans les documents internes comme le « fichier illégalités », servait à appuyer la revendication d'un allongement du délai légal pendant lequel il était possible d'avorter. Ces milliers de fiches individuelles, détaillant des situations parfois dramatiques, témoignent aussi de l'engagement du MFPPF auprès des femmes et pour l'obtention et le maintien du droit à la contraception et à l'avortement pour toutes. Concernant l'éducation sexuelle, le courrier des jeunes, reçu par le Planning familial, qui avait des encarts dans des magazines pour adolescents dans les années 1980, est le reflet de l'engagement du Planning en matière d'éducation sexuelle, mais aussi de la capacité de l'association à utiliser tous les moyens à sa disposition pour porter ses revendications. Les actions du Planning sur le terrain sont aussi complétées par d'autres activités telles que l'édition d'ouvrages, de revues et de brochures concernant l'information et l'éducation sexuelles. Ces archives contiennent notamment des documents relatifs à l'édition du magazine *Planning familial*, revue trimestrielle de la confédération, qui traverse une crise financière au début des années 1970.

La communication externe du Planning est aussi présente dans ce fonds, principalement à travers les nombreuses affiches qu'il contient. Cet ensemble d'affiches est particulièrement intéressant car il couvre une période chronologique large (1966-2017), et contient des affiches éditées par la confédération, mais aussi quelques affiches produites par les associations départementales. Ce corpus d'affiches donne à voir l'évolution des luttes du Planning, de la mobilisation pour le droit à l'IVG jusqu'à la lutte contre le VIH, mais aussi l'évolution de ses moyens de communication, qui s'adaptent à l'air du temps, comme en témoignent les affiches produites dans les années 2010 et adressées à un public plus jeune.

Divers dossiers documentaires, constitués à partir de la fin des années 1960, ont été regroupés à la fin du plan de classement. Ces dossiers avaient vraisemblablement vocation à être une ressource sur divers sujets et regroupent de la documentation envoyée par diverses associations, quelques fragments de correspondance, ainsi que des tracts et de nombreuses coupures de presse. Ils permettent d'entrevoir la réalité du monde associatif des années 1970 dans toute sa diversité. Il faut notamment signaler le dossier homosexualité (60 AF 325)

particulièrement riche, qui contient de nombreux tracts, brochures et bulletins produits par des associations d'homosexuels.

Le fonds du Planning contient aussi les archives du collège des médecins, qui ont ici été traitées comme un sous-fonds, du fait de la relative autonomie de cette structure au sein du MFPPF. Le collège dispose en effet de son propre comité directeur et d'un bureau, ainsi que de commissions qui se réunissent régulièrement. Le collège des médecins a joué un rôle prépondérant dans les premières années du Planning familial, avec des médecins particulièrement actifs et engagés, tels que Christiane Verdoux, Pierre Simon, Cécile Goldet ou encore Suzanne Képès. La commission psychosomatique, dans laquelle Suzanne Képès a été particulièrement présente à la fin des années 1960, est un lieu où les médecins mènent une recherche pionnière pour l'époque, sur les liens entre psychisme et sexualité. De même, la commission information sexuelle est particulièrement active dans la mise en place de l'information sexuelle en milieu scolaire et étudiant, comme en témoignent la correspondance avec les collèges et les lycées, et les comptes rendus de séances d'éducation sexuelle menées auprès du public scolaire dès le milieu des années 1960. Le sous-fonds du collège des médecins contient aussi des documents relatifs à sa dissolution en 1973, dans un contexte de tension avec le bureau confédéral et la présidence du mouvement.

Tris et éliminations : Les documents présents en double ont été éliminés, ainsi qu'un carton contenant des documents de vote vierges. Les documents éliminés représentent environ 0,8 ml.

Accroissements : Possibilité de dépôts ultérieurs dont la nature, le contenu et le métrage linéaire restent à préciser.

Mode de classement : Les archives de la confédération du Mouvement français pour le planning familial ont été classées en s'appuyant sur la hiérarchie interne du mouvement et en mettant en avant les fonctions de gouvernance et d'administration. Les congrès annuels, qui constituaient des étapes importantes de la vie du mouvement et qui étaient l'instance de décision la plus importante en matière d'orientation et de structure du mouvement, ont donc été placés au début du plan de classement. De même, la hiérarchie entre le bureau, le conseil d'administration et les différentes commissions et secteurs techniques a été restituée dans le plan de classement. Les différents échelons (confédéral, fédéral, départemental) ont aussi été mis en évidence pour tenter de refléter la structure interne du mouvement et ses évolutions en allant du général au particulier. Les activités de la confédération ont été classées de manière plus thématique, un mode de classement qui semblait être en vigueur au MFPPF.

Les séries qui constituaient le fonds ont été maintenues ensemble tout en tentant de restaurer un classement interne qui les rende accessibles et compréhensibles. Lorsque cet ordre était impossible à restaurer, comme par exemple pour la série des circulaires internes, qui se trouvaient dans un désordre conséquent, les documents qui n'ont pas pu être rattachés de manière logique ou satisfaisante à des circulaires ont été regroupés ensemble.

Concernant la rédaction des analyses des articles, un mode de description simple et synthétique a été volontairement adopté pour tenter de faciliter la lisibilité et la compréhension. La plupart des analyses sont rédigées selon le schéma suivant :

Cote Objet, action : typologies des documents présents dans le ou les article(s).

Dates extrêmes

Certains articles plus complexes ont été décrits selon le schéma suivant :

Cote Objet, action : typologies documentaires (dates extrêmes). Autre objet, autre action : typologies documentaires (dates extrêmes).

Dates extrêmes

Zone des conditions d'accès et d'utilisation

Statut juridique : Archives privées.

Conditions d'accès : La consultation du fonds est libre, à l'exception des articles soumis à un délai de communicabilité prévu par l'article L213-2 du Code du patrimoine, qui sont signalés dans le corps du répertoire. Les délais de communicabilité les plus présents dans le fonds du MFPP sont les suivants :

- Présence de données relatives à la vie privée (nom, adresse, numéro de téléphone, situation maritale, nombre d'enfants...) de personnes nommément désignées ou identifiables indirectement : un délai de 50 ans s'applique à compter de la date de création du document le plus récent contenu dans l'article.
- Présence d'appréciation ou de jugements de valeur sur des personnes physiques nommément désignées ou identifiables indirectement : un délai de 50 ans s'applique à compter de la date de création du document le plus récent contenu dans l'article.
- Présence d'informations relatives à l'intimité et à la vie sexuelle des personnes, un délai de 75 ans s'applique à compter de la date de création du document le plus récent contenu dans l'article.
- Présence de données relatives au secret médical concernant des personnes nommément désignées ou identifiables indirectement : un délai de 120 ans s'applique à partir de la date de naissance de la personne concernée. Dans le cas présent, le délai de 120 ans a été calculé à partir de l'année de naissance de la patiente la plus jeune mentionnée dans le dossier.

Il est possible d'obtenir une dérogation pour pouvoir consulter les articles ou ensembles d'articles qui ne sont pas librement communicables. La procédure de dérogation passe par la responsable du Centre des archives du féminisme, France Chabod. Si la dérogation est obtenue, elle s'applique à l'ensemble des parties du fonds qui sont concernées par une possibilité de dérogation.

Conditions de reproduction : Les photographies sans flash sont autorisées selon les règles en vigueur au Centre des archives du féminisme, sauf mention contraire, pour une utilisation personnelle, après signature d'un engagement spécifique.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques : Les articles contenant des documents sinistrés et en mauvais état de conservation sont signalés dans le corps du répertoire. Ils ne sont pas librement communicables. Dans l'attente de leur traitement, une demande de dérogation peut être accordée pour leur consultation.

Zone des sources complémentaires

Sources complémentaires dans le service d'archives : Le Centre des archives du féminisme conserve des fonds de personnes qui ont été membres du Planning familial ou qui ont contribué à la création de l'association. Parmi eux, on peut citer le fonds d'Évelyne Sullerot (67 AF, fonds non classé) arrivé avec les archives de la confédération du MFPPF. Les fonds de Pierre Simon (17 AF) et de Suzanne Képès (19 AF), tous deux médecins ayant notamment fait partie du collège des médecins, contiennent des documents ayant rapport avec le Planning familial. Un témoignage audiovisuel de Suzanne Képès, enregistré en 2005, est présent dans le fonds Témoigner pour le féminisme (24 AF).

Concernant d'autres fonds associatifs présents au CAF, les fonds du GERE (Groupe d'études et de recherche pour l'éducation des adultes) (69 AF), du CNAJEP (Comité national et international des associations de jeunesse et d'éducation populaire) (70 AF), et du Collectif foyers féminins (68 AF), tous trois arrivés avec le fonds de la confédération du MFPPF et en attente de classement, peuvent aussi apporter des informations concernant les liens du Planning familial avec d'autres associations et son insertion dans un contexte associatif plus large, notamment en ce qui concerne les thématiques de l'éducation populaire et de l'éducation des adultes. Le Planning familial faisait en effet partie du GERE et du CNAJEP, qui étaient des regroupements d'associations œuvrant pour l'éducation populaire.

En ce qui concerne les relations du Planning familial avec d'autres associations, notamment sur la question de la défense du droit à l'avortement et à la contraception, les fonds du MLAC (10 AF), du GIS (44 AF) et du Collectif IVG Tenon (53 AF), peuvent apporter de plus amples informations sur les engagements du Planning familial sur ces questions, des années 1970 jusqu'aux années 2000.

Enfin, les relations du Planning familial avec des partenaires plus institutionnels, tels que le ministère des droits de la femme à partir des années 1980, sont documentées dans le fonds d'Yvette Roudy (5 AF), qui était ministre des Droits de la femme de 1981 à 1986.

Sources complémentaires dans d'autres services d'archives :

- Le centre de documentation du MFPPF (4 square Saint-Irénée, 75011 Paris), accessible au public après paiement d'un droit d'adhésion, conserve des ouvrages, de la documentation, de la littérature grise sur les thématiques des droits des femmes, de l'avortement, de la contraception, de l'éducation sexuelle. Le centre de documentation dispose aussi d'une collection d'affiches produites par le MFPPF, dont certains doubles ont été donnés au CAF avec les archives de la confédération.

- Le centre de documentation du MFPPF de l'Isère (30 boulevard Gambetta, 38000 Grenoble), accessible au public après paiement d'un droit d'adhésion, conserve de la documentation et des ouvrages relatifs aux femmes, à la contraception et à l'éducation sexuelle. Le centre de documentation dispose aussi de nombreux périodiques des années 1970, et des archives de l'association départementale du Planning de l'Isère, qui sont accessibles sur demande. Le fonds de l'association départementale de l'Isère permet de mieux saisir quels étaient les engagements et les modes d'action du MFPPF à une échelle plus locale.

- Le Pôle des archives d'associations de jeunesse et d'éducation populaire (PAJEP), hébergé par les Archives départementales du Val-de-Marne (10 rue des Archives, 94450 Créteil),

conserve les fonds d'associations de jeunesse et d'éducation populaire. Ces fonds peuvent compléter celui du Planning, notamment concernant sa mission d'éducation populaire. Par exemple, le fonds de l'association nationale du Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA), qui avait des liens réguliers avec le MFPPF, y est conservé.

- Les Archives nationales de France (59 rue Guynemer, 93383 Pierrefitte-sur-Seine) conservent une partie des archives du GERE (versement n° 201400160), groupement d'associations d'éducation populaire dont le MFPPF faisait partie. Les archives du CSIS (Conseil supérieur de l'information sexuelle), organisme à l'origine rattaché au ministère des Affaires sociales, auquel le Planning familial a participé dans les années 1970-1980, y sont aussi conservées (cote : 19960011/17).

- La bibliothèque Marguerite Durand (79 rue Nationale, 75013 Paris) conserve le fonds de Simone Iff, présidente du MFPPF à partir de 1973 et qui a contribué à la convergence du Planning familial avec les luttes féministes, notamment avec le MLAC et le MLF. Les archives de Simone Iff conservées à la BMD concernent l'activité du MFPPF, particulièrement dans les années 1970. Les archives de Catherine Valabrègue, secrétaire générale du Planning dans les premières années et rédactrice de la revue trimestrielle du mouvement, sont aussi conservées à la BMD et contiennent une correspondance relative à la publication de la revue et des publications éditées par le Planning.

- La bibliothèque interuniversitaire de santé-médecine (12 rue de l'École de médecine, 75006 Paris) conserve dans le fonds Dalsace-Vellay des dossiers constitués par le docteur Jean Dalsace au cours de sa carrière médicale, dont certains concernent son activité en tant que président du MFPPF de 1967 à 1970 (cote : Dalsace 10).

Bibliographie :

Instruments de travail

Association des archivistes français, *Abrégé d'archivistique*, Paris : Association des archivistes français, 2012.

BARD Christine. Dir., CHAPERON Sylvie. Dir., *Dictionnaire biographique des féministes. France XVII^e-XXI^e siècle*, Paris : Presses universitaires de France, 2017.

BARD Christine. Dir., METZ Annie, NEVEU Valérie, *Guide des sources de l'histoire du féminisme*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du Féminisme », 2006.

NOUGARET Christine, GALLAND Bruno, *Les instruments de recherche dans les archives*, Paris : La Documentation française, 1999.

Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire, *Archives des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire : guide des sources*, remis à jour en janvier 2019 [en ligne], disponible sur : http://archives.valdemarne.fr/_depot_ad94/articles/607/05-gds-version-11-01-2019_doc.pdf (consulté le 20 mai 2019).

Les archives privées et les archives d'associations

BLUM Françoise. Dir., *Genre de l'archive, constitution et transmission des mémoires militantes*, Paris : publications du CODHOS, 2017.

Direction des archives de France, *Les archives privées*, Paris : La Documentation française, 2008.

HILDESHEIMER Françoise, *Les archives privées, le traitement des archives personnelles, familiales et associatives*, Paris : Christian, 1990.

NOUGARET Christine, « L'intérêt des archives privées pour l'histoire », in *Les archives privées, journée d'étude de la section des Archives départementales, Angers, 7 octobre 2005*, *La Gazette des archives*, n° 201, Paris : Association des archivistes français, 2006, p. 19-25.

Histoire des mouvements féministes

BARD Christine. Dir., *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du Féminisme », 2012.

JACQUEMART Alban, *Les hommes dans les mouvements féministes : socio-histoire d'un engagement improbable*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du Féminisme », 2015.

JACQUEMART Alban, MASCLET Camille, « Mixités et non-mixités dans les mouvements féministes des années 1968 en France », in *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 2, 2017, p. 221-247.

PIGENET Michel, TARTAKOWSKY Danielle. Dir., *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La découverte, 2014.

Histoire du Planning familial

BARD Christine, MOSSUZ-LAVAU Janine. Dir., *Le Planning familial : histoire et mémoire, 1956-2006*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du féminisme », Rennes, 2007.

IFF Simone, *Demain la société sexualisée. Le combat du Mouvement français pour le planning familial*, Paris : Calmann-Lévy, 1975.

MORE Caroline, « Sexualité et contraception vues à travers l'action du Mouvement français pour le planning familial de 1961 à 1967 », in *Le Mouvement Social*, n° 207, 2004, p. 75-95.

Mouvement français pour le planning familial, *D'une révolte à une lutte, 25 ans d'histoire du Planning Familial*, Paris : Tierce, 1982.

Mouvement français pour le planning familial, *Liberté, sexualités, féminisme : 50 ans de combat du Planning pour les droits des femmes*, Paris : La découverte, 2006.

POREE Lydie, *Contraception, avortement : les mobilisations à Rennes pour la liberté de procréer. Histoire et mémoire des groupes locaux du Planning familial, de Choisir et du MLAC (1965-1975)*, Mémoire de master 2 histoire sous la direction de Christine Bard, soutenu en juin 2013 à l'université d'Angers.

Histoire de la sexualité, de l'avortement et de la contraception

CAHEN Fabrice, « De « l'efficacité » des politiques publiques : la lutte contre l'avortement « criminel » en France, 1890-1950 », in *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 58-3, n° 3, 2011, p. 90-117.

CAHEN Fabrice, *Gouverner les mœurs. La lutte contre l'avortement en France, 1890-1950*, Paris : Éditions de l'INED, 2016.

GARCIA Sandrine, « Expertise scientifique et capital militant. Le rôle des médecins dans la lutte pour la légalisation de l'avortement », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. n° 158, n° 3, 2005, p. 96-115.

MOSSUZ-LAVAU Janine, *Les lois de l'amour : les politiques de la sexualité en France (1950-2002)*, Paris : Payot, 2002.

PAVARD Bibia, ROCHEFORT Florence, ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *Les lois Veil, contraception 1974, IVG 1975*, Paris : Armand Colin, coll. « U Histoire », 2012.

Biographies et témoignages

GAUTHIER Xavière, *Paroles d'avortées : quand l'avortement était clandestin*, Paris : La Martinière, 2004.

KÉPES Suzanne, LÉVY Danielle, *Du corps à l'âme*, Paris : L'Harmattan, 1996.

PIERRAT Emmanuel, *Pierre Simon : médecin d'exception, du combat pour les femmes au droit de mourir dans la dignité*, Paris : Don Quichotte Éditions, 2018.

SIMON Pierre, *De la vie avant toute chose*, Paris : Mazarine, 1979.

SULLEROT Évelyne, MORLINO Bernard, *L'insoumise : femmes, familles, les combats d'une vie*, Paris : L'archipel, 2017.

Webographie :

- <http://musea.fr/>, propose des expositions virtuelles sur l'histoire des femmes et du féminisme. Une exposition sur les affiches du Planning familial a été réalisée en 2006 à l'occasion des 50 ans du mouvement.
- <https://www.archivesdufeminisme.fr/>, site de l'association Archives du féminisme qui a contribué à la création du Centre des archives du féminisme et à la collecte des archives du MFPPF.
- <http://bu.univ-angers.fr/zone/Patrimoine/centre-des-archives-du-feminisme>, page du CAF sur le site de la bibliothèque universitaire d'Angers, permet d'accéder aux instruments de recherche des fonds conservés au CAF et au catalogue de la bibliothèque qui possède une importante collection d'ouvrages sur l'histoire des femmes et du féminisme.

Zone du contrôle de la description

Notes de l'archiviste : Ce répertoire numérique détaillé a été rédigé entre février et juin 2019 par Marie Gauthier, stagiaire de master 2 Archives à l'université d'Angers, sous la direction de France Chabod et de Frédéric Hersant, puis augmenté et terminé lors d'une vacation entre septembre et décembre 2019.

Règles ou conventions : Cet instrument de recherche a été élaboré conformément aux recommandations de l'ouvrage suivant : NOUGARET Christine, GALLAND Bruno, *Les instruments de recherche dans les archives*, Paris : La Documentation française, 1999.

Date de la description : Novembre 2019

Corps de répertoire

Gouvernance

Congrès de la confédération

60 AF 1-12

Congrès national, rassemblement : correspondance, note préparatoire, ordre des travaux, rapport moral, rapport financier, budget prévisionnel, transcription, carte des adhérents, vœu des associations départementales, motion, motion adoptée, document de vote, dossier de séance.

- 1** 1964, 1965.
- 2** 1966, 1967.
- 3** 1968, 1969, 1970.
- 4** 1971.
- 5** 1972.
- 6** 1972 (transcription des débats).
- 7** 1973.
- 8** 1974.
- 9** 1975.
- 10** 1976.
- 11** 1978.
- 12** 1980, 1982, 1985, 1987.

1964-1987

60 AF 13	Congrès extraordinaire, rassemblement : correspondance, note préparatoire, ordre des travaux, rapport moral, rapport financier, budget prévisionnel, transcription, carte des adhérents, vœu des associations départementales, motion, motion adoptée, document de vote, dossier de séance (1973, 1977, 1983).	1973-1983
60 AF 14	Congrès assises 1979 (concernant l'IVG), rassemblement : correspondance, note préparatoire, ordre des travaux, dossier de séance.	1979
Assemblée générale		
60 AF 15	Assemblée générale extraordinaire, rassemblement : règlement intérieur, amendement, liste des délégués, facture, bon de commande, note manuscrite.	1967
60 AF 16	Assemblée générale de la région parisienne, rassemblement : ordre du jour, transcription des interventions.	1964-1966
Conseil d'administration		
60 AF 17	Conseil d'administration, réunion : cahiers de procès-verbaux.	1962-1974
60 AF 18	Conseil d'administration, réunion : correspondance.	1973-1981
60 AF 19-21	Conseil d'administration, réunion : procès-verbal, correspondance, ordre du jour, liste d'émargement, compte rendu, listes des membres, fiche individuelle de renseignements.	
	19 1962-1972.	
	20 1973-1982.	
	21 1983-1992.	
		1962-1992

60 AF 22	Conseil d'administration, composition : liste des membres, fiches individuelles de renseignement, liste d'émargement ¹⁴ .	1993-1995
	Bureau	
60 AF 23	Correspondance.	1965-1984
60 AF 24	Bureau, réunion : cahier de compte rendu.	1962-1973
60 AF 25	Briefings intermédiaires, réunions : cahier de compte rendu.	1978-1985
60 AF 26-27	Bureau, réunions : composition, liste d'émargement, ordre du jour, compte rendu.	
	26 1963-1974.	
	27 1975-1991.	
		1963-1991
	Présidence et secrétariat général	
60 AF 28	Dossier de suivi : correspondance des présidents du MFPPF, <i>curriculum vitae</i> , liste des déplacements en province, délégation de pouvoir ¹⁵ .	1968-1974
	Commissions	
60 AF 29	Comité d'honneur, constitution : correspondance, liste des membres (1963-1964) ; dissolution : correspondance (1974).	

¹⁴ La cote 60 AF 22 n'est pas librement communicable car elle contient des données ayant trait à la vie privée de personnes nommément désignées. Un délai de 50 ans s'applique pour sa communication. Cette cote est librement communicable à partir de 2045. Une dérogation est possible pour sa consultation.

¹⁵ La cote 60 AF 28 contient des dossiers concernant la présidence d'André Lwoff (président du Mouvement de 1970 à 1973), et de Simone Iff (présidente du Mouvement de 1973 à 1980). Elle contient également un dossier concernant les activités de Jean Gondonneau en tant que secrétaire général du MFPPF.

		1963-1974
60 AF 30	Commission des conflits, instruction des litiges : correspondance, pièce justificative, coupure de presse, rapport, facture ¹⁶ .	
		1964-1970
60 AF 31	Commission juridique, aide juridique : correspondance ¹⁷ .	
		1967-1973
60 AF 32	Secteurs techniques confédéraux	
	Secteur technique activités, réunion : convocation, ordre du jour, compte rendu de réunion, liste d'émargement, correspondance (1973-1976) ; suivi des dossiers : enquête sur la tenue des cahiers transmis aux directions départementales de l'action sanitaire et sociale (1975).	
		1973-1976
60 AF 33-34	Secteur technique « Entreprises »	
	Secteur technique entreprises, réunion : convocation, ordre du jour, compte rendu de réunion, liste d'émargement, documentation (1970-1978) ; suivi : correspondance, tract, rapport, questionnaire sur les actions en entreprise renvoyé par les associations départementales (1970-1975), facture de participation aux stages (1975-1976). 33 Séminaire entreprise, organisation : correspondance, demande d'inscription, bilan des actions en entreprise des associations départementales, programme, liste d'émargement (1976). Syndicats, partenariat : correspondance, tract, bulletin syndical, communiqué (1967-1980). Secteur technique entreprise fédéral de la région parisienne, réunion : convocation, compte rendu de réunion, liste d'émargement (1974-1975).	
		1970-1980

¹⁶ La cote 60 AF 30 n'est pas librement communicable car elle contient des appréciations ou des jugements de valeur sur des personnes physiques nommément désignées. Un délai de 50 ans s'applique pour sa communication. Cette cote est librement communicable à partir de 2021. Une dérogation est possible pour sa consultation.

¹⁷ La cote 60 AF 31 n'est pas librement communicable car elle contient des appréciations ou des jugements de valeur sur des personnes physiques nommément désignées et des données ayant trait à la vie privée et à la vie sexuelle des personnes. Un délai de 75 ans s'applique pour sa communication. Cette cote est librement communicable à partir de 2049. Une dérogation est possible pour sa consultation.

- 34 Commission relais-entreprise, fonctionnement : correspondance (1974-1981) ; réunion : convocation, ordre du jour, liste d'émargement, compte rendu, note manuscrite (1977). Rencontres nationales, organisation : convocation, correspondance, ordre du jour, dossier préparatoire, bilan annuel, compte rendu, note manuscrite (1975, 1983).

1974-1983

1970-1983

60 AF 35-42

Secteur technique « Centres d'orthogénie »

- 35 Fonctionnement : correspondance, convocation, ordre du jour, compte rendu de réunion, liste d'émargement, questionnaire, correspondance.

1967-1978

- 36 Rencontres et colloques, organisation : dossier préparatoire, note, convocation, ordre du jour, programme, dossier de séance, liste des participants, liste d'émargement, correspondance, documentation.

1975-1980

- 37 Centres d'orthogénie du MFPPF, ouverture : documentation, texte législatif, circulaire, projet, dossier (1979-1981). Financement des centres, suivi : projet de budget de fonctionnement, budget prévisionnel annuel, liste de matériel, liste de personnel, dossier de demande de subvention, plan des locaux, documentation, correspondance, coupure de presse (1974-1979).

1974-1981

38-39 Conventonnement des centres d'orthogénie

- 38 Conventonnement des centres d'orthogénie, préparation : convention-type, projet de convention, correspondance, documentation, texte préparatoire, dossier de demande d'agrément du personnel (1973-1981).

1973-1981

- Conventions titre I des centres d'orthogénie, suivi : questionnaire renvoyé par les associations départementales, circulaire, convention, texte législatif, documentation, note manuscrite, correspondance (1978-1982). Conventions titre II des centres d'orthogénie, suivi : questionnaire renvoyé par les associations départementales concernant les relations avec les DDASS, convention, agrément préfectoral, texte législatif, documentation, tableau récapitulatif, note manuscrite, correspondance (1967-1982).
- 1967-1982
- 1967-1982
- Centres d'orthogénie, suivi par la confédération : fiche de suivi du centre, questionnaire renvoyé par les associations départementales, dossier de demande d'agrément préfectoral, dossier de demande de subvention, agrément préfectoral, convention, plan des locaux, liste du matériel médical, correspondance, documentation.
- 40-42
- 40 Départements 13 à 45 (1974-1980).
- 41 Départements 53 à 75 (1972-1979).
- 42 Départements 76 à 95 (1969-1980).
- 1972-1980
- 1967-1982

60 AF 43-59

Secteur technique « Formation »

- 43 Réunion : convocation, ordre du jour, compte rendu de réunion, liste d'émargement, correspondance (1973-1978); organisation des formations : programmes, cahiers des charges (1974-1975). Formations régionales, recensement : rapport, fiche récapitulative, correspondance (1973). Groupes d'analyse de la pratique, formation des animateurs : convocation, programme, compte rendu de réunion, liste d'émargement (1973-1976). Projet pédagogique, élaboration : correspondance, document préparatoire (1978-1987).
- 1973-1987

- 44 Séminaire des responsables de la formation, organisation : circulaire, ordre du jour (1972). Séminaire formation, organisation : demande de réservation de salle, ordre du jour, convocation, liste d'émargement, dossier de séance (1976). Séminaire pratique et politique « Place et rôle des formations, organisation : circulaire, demande de réservation de salle, demande de réservation d'hébergements, dossier préparatoire, dossier de séance, liste d'émargement, fiche d'inscription (1977).
1972-1977
- 45 Stages fédéraux « vie et fonctionnement », suivi : correspondance, liste des participants, liste d'émargement, compte rendu, proposition de modification des statuts, vœux transmis par les associations départementales.
1975-1983
- 46 Formations dans les associations départementales, organisation : programme, projet de programme, compte rendu de réunion (1974-1975) ; suivi : correspondance avec les associations départementales (1971-1977). Rapports régionaux des formations : fiche récapitulative envoyée par les associations départementales, programme, compte rendu de formation, correspondance (1973-1978).
1973-1978
- 47-48 Commission des cadres du MFPPF
- 47 Fonctionnement : circulaire, ordre du jour, convocation, liste d'émargement, documentation, programme annuel de conférences, programme annuel de formation, note manuscrite, document de travail (1967-1969). Correspondance (1969-1970). Groupe de travail sur la formation des conseillères familiales, fonctionnement : correspondance (1966-1967).
1966-1970
- 48 Délégués permanents à la formation, suivi : rapport mensuel d'activité, rapport annuel d'activité, récapitulatif des déplacements dans les associations départementales, liste des hôtes en formation (1962-1977)¹⁸.
1962-1977
1962-1977

¹⁸ La cote 60 AF 48 contient des documents relatifs aux employés permanents du MFPPF qui étaient responsables du suivi des actions de formation. Ainsi, cette cote contient trois dossiers individuels relatifs au travail de ces employés permanents (Madame Masse, Madame Pichaut et Madame Verlomme-Fried).

- 49** Formation des chefs d'associations, centres et responsables de permanence, organisation : correspondance, ordre du jour, dossier de séance, liste de présence, questionnaire individuel.
1967
- 50-55** Formation des hôtesse d'accueil.
- 50** Réunions, organisation : correspondance, ordre du jour, note manuscrite, liste de présence.
1964-1966
- 51** Conférences, transcription : texte de conférences données pour la formation des hôtesse.
1967-1970
- 52-55** Stages de formation, organisation : convocation, programme, fiche d'inscription, liste de présence, dossier de séance, questionnaire de fin de stage.
- 52** 1964.
- 53** Mars 1966.
- 54** Juin 1966.
- 55** 1967.
1964-1967
1964-1970
- 56-58** École de formation des conseillères familiales, sélection des candidats : liste de candidats acceptés, liste de candidats refusés, correspondance. Formation, organisation : programme des formations au 1^{er}, 2^e et 3^e degrés, correspondance, convocation, ordre du jour, questionnaire.
- 56** 1967-1968.
- 57** 1968-1969.

58 1970-1974¹⁹.

1967-1974

59 Documentation, réception : documentation concernant la formation envoyée par d'autres organismes.

1969-1977

1962-1987

60 AF 60

Secteur technique « Moyens d'expression », réunion : convocation, ordre du jour, compte rendu de réunion, liste d'émargement, correspondance (1973-1977). Véhicule d'information, projet d'acquisition : correspondance, devis, plan, dessin préparatoire²⁰, projet, documentation (1971-1972). Disque audio, projet : synopsis, correspondance (1974). Diapositives sur la contraception, projet : synopsis, correspondance, fiche récapitulative, questionnaire (1974). Salon de la femme, participation : correspondance, programme (1975). Enseigne lumineuse, projet : correspondance, devis, autorisation de pose, croquis (1977). Matériel audiovisuel, projet d'acquisition : correspondance, devis, documentation (1976-1977). Films pédagogiques, recensement : correspondance, programme, synopsis, catalogue de films (1973-1978). Plaquettes d'information sur le mouvement, projet : correspondance, documentation (1971).

1971-1978

Circulaires internes

60 AF 61

Circulaires d'information, enregistrement : cahier d'envoi.

1970-1980

60 AF 62-79

Circulaires d'information, envoi : note préparatoire, compte rendu, formulaire, lettre d'information, documentation.

62 Circulaires n° 101 à 250 (1967-1969).

63 Circulaires n° 251 à 449 (1969-1971).

64 Circulaires n° 451 à 600 (1971-1973).

¹⁹ La cote 60 AF 58 n'est pas librement communicable car elle contient des données ayant trait à la vie privée de personnes nommément identifiées. Un délai de 50 ans s'applique pour sa communication. Cette cote est librement communicable à partir de 2025. Une dérogation est possible pour sa consultation.

²⁰ La cote 60 AF 60 contient plusieurs dessins préparatoires d'un bus d'information du MFPF. En raison de leur format, ces dessins ont été rangés dans un porte document (cote 60 AF 324) afin d'être conservés à plat.

- 65** Circulaires n° 601 à 679 (1973-1974).
- 66** Circulaires n° 681 à 750 (1974-1975).
- 67** Circulaires n° 751 à 830 (1975-1976).
- 68** Circulaires n° 831 à 910 (1976-1977).
- 69** Circulaires n° 911 à 980 (1978-1980).
- 70** Circulaires n° 981 à 1010 (1980-1981).
- 71** Circulaires n° 1011 à 1040 (1981-1982).
- 72** Circulaires n° 1041 à 1060 (1982-1983).
- 73** Circulaires n° 1061 à 1080 (1983-1984).
- 74** Circulaires n° 1081 à 1110 (1984-1986).
- 75** Circulaires n° 1111 à 1140 (1986-1987).
- 76** Circulaires n° 1141 à 1170 (1987-1989).
- 77** Circulaires n° 1171 à 1183 (1989-1990).
- 78** *Circul'infos* n° 1 à 9 (1990-1991).
- 79** *Circul'infos* n° 10 à 23 (1991-1993).

1967-1993

60 AF 80-81

Circulaires d'information, envoi : document isolé ou joint à des circulaires manquantes.

- 80** 1968-1975.
- 81** 1976-1979.

1968-1979

Agendas

60 AF 82-99

Permanence, suivi des plannings : agenda.

82 1979.

83 1980 (tome 1).

84 1980 (tome 2).

85 1981 (tome 1).

86 1981 (tome 2).

87 1982.

88 1983.

89 1984 (tome 1).

90 1984 (tome 2).

91 1985.

92 1986 (tome 1).

93 1986 (tome 2).

94 1988.

95 1989.

96 1990.

97 1991.

98 1992.

99 1993.

1979-1993

Administration de la confédération

Courrier administratif

60 AF 100-101 Courrier, enregistrement : registre des arrivées.

100 1968-1980.

101 1980-1994.

1968-1994

60 AF 102-103 Courrier, enregistrement : registre des départs.

102 1972-1979.

103 1994-2000.

1972-2000

60 AF 104-106 Correspondance : courrier reçu, courrier envoyé²¹.

104 A à K.

105 L à N.

106 P à Z.

1978-1987

60 AF 107-129 Correspondance : envoi²².

²¹ Cet ensemble de cotes (60 AF 104 à 60 AF 106) n'est pas librement communicable car il contient des données ayant trait à la vie privée de personnes nommément identifiées. Un délai de 50 ans s'applique pour sa communication. Les cotes 60 AF 104 à 60 AF 106 sont librement communicables à partir de 2038. Une dérogation est possible pour leur consultation.

²² Cet ensemble de cotes (60 AF 107 à 60 AF 129) n'est pas librement communicable car il contient des données ayant trait à la vie privée de personnes nommément identifiées. Un délai de 50 ans à partir de la date de création des documents s'applique donc pour sa communication. Ainsi, la cote 60 AF 107 est librement communicable à partir de 2028 et la cote 60 AF 129 à partir de 2051. Une dérogation est possible pour leur consultation.

- 107** 1976-1977.
- 108** 1980.
- 109** 1981.
- 110** 1982.
- 111** 1983.
- 112** 1984.
- 113** 1985.
- 114** 1986.
- 115** 1987.
- 116** 1988.
- 117** 1989.
- 118** 1990.
- 119** 1991 (janvier-mai).
- 120** 1991 (juin-décembre).
- 121** 1992 (janvier-mars).
- 122** 1992 (avril-décembre).
- 123** 1993.
- 124** 1994.
- 125** 1995.
- 126** 1996.
- 127** 1998.

128 1999.

129 2000.

1976-2000

60 AF 130 Courrier, reproduction : registre de tirage des stencils (1967-1971) ;
affranchissement : carnet de fiches mensuelles d'affranchissement (1968-1973).

1968-1973

60 AF 131 Annuaires, listes d'adresses et listes des permanences du MFPP²³.

1962-1987

Fonctionnement

Confédération

60 AF 132 Activités, suivi : rapport annuel d'activité.

1964-1994

Associations départementales

60 AF 133-139 Association départementale du Nord, suivi : rapport annuel d'activité.

133 1973.

134 1975.

135 1976.

136 1978.

137 1981.

138 1983.

²³ La cote 60 AF 131 n'est pas librement communicable car elle contient des données ayant trait à la vie privée de personnes nommément identifiées. Un délai de 50 ans à partir de la date de création des documents s'applique pour sa communication. Cette cote est librement communicable à partir de 2039. Une dérogation est possible pour sa consultation.

	139	1985.	
			1973-1985
60 AF 140	Associations départementales, suivi : rapports d'activités, mode d'emploi.		
			1967-1992
60 AF 141-149	Associations départementales, suivi : fiche annuelle d'activités.		
	141	1967.	
	142	1979.	
	143	1980.	
	144	1986.	
	145	1987.	
	146	1988.	
	147	1989.	
	148	1990.	
	149	1993.	
			1967-1993
60 AF 150	Rencontre des « petites » associations départementales ²⁴ , organisation : correspondance, bulletin d'inscription, liste de présence, note manuscrite, compte rendu.		
			1985

²⁴ Les « petites » associations départementales sont les associations qui comptent moins de 20 militants.

Adhésions

60 AF 151	Carnet d'adhésions, envoi : correspondance ²⁵ .	1978-1988
60 AF 152	Affiliation, gestion : carte personnelle ²⁶ .	1983-1988
60 AF 153-164	Affiliation, gestion : fiche d'envoi de cartes, récapitulatif annuel, correspondance.	
	153 1978-1980.	
	154 1981 (départements 01 à 50).	
	155 1981 (départements 51 à 95).	
	156 1982 (départements 01 à 50).	
	157 1982 (départements 51 à 95).	
	158 1983.	
	159 1984 (départements 01 à 50).	
	160 1984 (départements 51 à 95).	
	161 1985.	
	162 1986.	

²⁵ La cote 60 AF 151 n'est pas librement communicable car elle contient des données ayant trait à la vie privée de personnes nommément identifiées, un délai de 50 ans s'applique pour sa communication. Cette cote est librement communicable à partir de 2039. Une dérogation est possible pour sa consultation.

²⁶ La cote 60 AF 152 n'est pas librement communicable car elle contient des données ayant trait à la vie privée de personnes nommément identifiées. Un délai de 50 ans s'applique pour sa communication. Cette cote est librement communicable à partir de 2039. Une dérogation est possible pour sa consultation.

163 1987.

164 1988.

1978-1988

Gestion financière de la confédération

Subventions

60 AF 165

Ministère de la Santé, demande de subvention d'actions de formation : document préparatoire, pièce justificative, correspondance.

1973-1982

60 AF 166

Direction départementale des affaires sanitaires et sociales de Paris, demande de subvention de fonctionnement : document préparatoire, pièce justificative, correspondance.

1973-1979

Ressources du mouvement

60 AF 167-170

Déclaration de ressources des associations départementales, suivi : avis de paiement, grille de ressources, correspondance.

167 1978-1981.

168 1987-1988.

169 1989-1991.

170 1992-1993.

1978-1993

Patrimoine immobilier

60 AF 171

Locaux du 11 square Saint-Irénée, gestion : correspondance avec le syndicat de copropriété (1988-1997) ; sécurité : rapport de visite (1994-1995) ; assurance : correspondance (1992).

1988-1997

Relations extérieures

Relations avec les ministères

60 AF 172

Exemplaire de dossier témoin destiné à être remis à différents ministères (1967). Ministère des Affaires sociales, déclaration annuelle des travailleurs employés par le MFPPF : correspondance, fiche de déclaration, liste de répartition des salariés (1968-1973). Ministère de la Santé, demande de reconnaissance d'utilité publique : extrait de délibérations du congrès national, correspondance, statuts de l'association (1968-1970) ; demande d'agrément comme organisme de formation : dossier de demande d'agrément, correspondance (1977). Ministère de la Jeunesse, des sports et des loisirs, partenariat : correspondance (1968-1983).

1967-1983

60 AF 173

Comité du travail féminin (ministère d'État chargé des affaires sociales), suivi : correspondance, bulletin d'information, note informative, rapport, rapport annuel d'activité.

1973-1977

Relations avec d'autres organismes, associations et syndicats

60 AF 174-181

Relation avec d'autres organismes, suivi : correspondance, documentation, invitation, ordre du jour, programme, bulletin, lettre d'information, tract, notes, magazine, rapport, bilan, projet, manifeste, livret, dépliant, affiche, communiqué, carte postale.

174

Action catholique des milieux indépendants (ACI), Action catholique ouvrière (ACO), Alliance nationale population et avenir, Amitié franco-chinoise, Amnesty International, Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (APHP), Association pour une éducation non sexiste, Association pour l'étude des conditions de la vie et de la santé, Association des étudiants de l'institut supérieur de gestion (AEISG), Association des femmes maliennes en France (AFEMAF), Association des femmes sages-femmes, Association française des centres de consultation conjugale (AFCCC), Association médicale et multidisciplinaire pour l'étude des conditions de vie et de santé, Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception (ANCIC), Association nationale pour l'étude de l'avortement (ANEA), Association nationale des mères célibataires de France, Association pour la recherche et le développement de la contraception masculine (ARDECOM), Association régionale pour les problèmes de planification familiale (ARPPF), A.T.D. (Agir tous pour la dignité) Quart Monde.

1978-1985

175

Bureau européen de l'éducation populaire/ European bureau of adult education (BEEP), Centre d'entraînement sur les méthodes d'éducation active (CEMEA), Centre de recherches et d'échange de l'Association Fontenay (CREAF), Le Cheval bleu, Choisir la cause des femmes.

1969-1985

- Collectif de lutte et de débat anti-répression (CLUDAR), Comité national pour la régulation des naissances, Comité d'urgence anti-répression homosexuelle (CUARH), Commission nationale paritaire vie de l'étudiant, Confédération française démocratique du travail (CFDT), Confédération générale du travail (CGT), Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO), Confédération syndicale du cadre de vie-Confédération nationale des associations populaires familiales (CSDV-CNAPF), Congrès national des médecins de centre de santé (soins et prévention), Coordination nationale pour la dépénalisation de l'avortement, Culture et liberté, Culture et promotion.
- 1969-1985
- 177** École nationale de la magistrature, École des parents, L'Enfant d'abord.
- 1968-1985
- 178** Fédération des familles de France, Fédération française des maisons des jeunes et de la culture (FFMJC), Fédération nationale des foyers ruraux, Fédération nationale Léo Lagrange, Fédération nationale des mutuelles de travailleurs, Femmes accusées d'homosexualité et maternité (FAHM), Femmes actives, motivées et solidaires (FAMES), Fédération nationale couple et famille, Fracture, Francs et franchises camarades, Grand Orient de France, Groupe d'étude pour la défense et la rénovation permanente de l'école maternelle (GEDREM), Groupe d'étude et de recherches pour l'éducation des adultes (GEREA), Groupe information asiles, Groupe de recherche et d'action pour l'enfance (GRAPE), Groupe de recherche pour l'éducation permanente (GREP).
- 1970-1987
- 179** Institut de formation et d'études psychologiques et pédagogiques (IFEPP), Institut de formation et de recherche et d'études sur la sexualité et la planification familiale (IFRES), Institut national pour la formation des adultes (INFA), Jeunes femmes, Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC).
- 1969-1988
- 180** Ligue des droits de l'homme (LDH), Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente, Ligue française d'hygiène mentale, Ligue de la santé.
- 1968-1988

Mouvement d'accueil, de conseil, d'information pour divorçants et divorcés (MACIDD), Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN), Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC), Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (MRJC), Organisation de la jeunesse espérantiste française/ Junulara Esperantista Franca Organizo (JEFO), Peuple et culture, Réseau maternité, Société française d'hygiène, de médecine sociale et de génie sanitaire, Société libérale de Planning familial, S.O.S Amitié, S.O.S femmes alternatives, Union féminine civique et sociale (UFCS), La Vie nouvelle.

1966-1986

1966-1988

Activités

Colloques

60 AF 182

Colloque national sur l'avortement, organisation : correspondance, liste de participants, texte des exposés présentés, transcription intégrale du colloque.

1966

Lobbying

Élections

60 AF 183

Élections législatives, mobilisation : correspondance avec les candidats (1972-1973). Élections présidentielles, mobilisation : questionnaire envoyé aux candidats à l'élection présidentielle, correspondance (1974). Campagne du MFPPF, organisation : correspondance, tract, appel au vote, transcription de conférence de presse (1974).

1972- 1974

Légalisation de l'interruption volontaire de grossesse

60 AF 184 Abrogation de la loi de 1920, mobilisation : correspondance, tract, circulaire, texte plate-forme adopté conjointement avec d'autres organisations (1973-1974). Campagne inter-associations contre l'exclusion du MFPPF du Conseil supérieur de l'information sexuelle, organisation : correspondance, texte plate-forme, note manuscrite, compte rendu de réunion (1973-1974). Actions des associations départementales, suivi : correspondance, coupure de presse, tract (1973-1974). Motion sur la stratégie à court terme du MFPPF concernant l'interruption volontaire de grossesse, vote : réponses envoyées par les associations départementales, tableau récapitulatif du vote (juillet 1974). Assemblée nationale, relations : correspondance, dossier remis aux députés, documentation, transcription de l'intervention du MFPPF devant l'Assemblée nationale, coupure de presse (1972-1975). Sénat, relations : correspondance, liste des sénateurs, coupure de presse, transcription de l'intervention du MFPPF devant le Sénat (1974). Loi sur l'avortement, bilan : projet d'article « La loi sur l'avortement 18 mois après, le MFPPF accuse » (1976).

1972-1976

60 AF 185 Reconduction de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse
Mobilisation : correspondance, tract, compte rendu des réunions des collectifs (1978-1980). Rencontre avec les syndicats, préparation : correspondance, note manuscrite, liste de participants, documentation (1978-1979). Interruption volontaire de grossesse, enquête : tableau récapitulatif des demandes reçues au MFPPF (1978). Actions organisées, suivi : affiche, tract, correspondance (1979). Dossier « IVG et la loi » (1979). Assemblée nationale, relations : correspondance, transcription de l'intervention du MFPPF devant l'Assemblée nationale (1979). Documentation, collecte : article de presse, article de presse hostile à l'interruption volontaire de grossesse, tract (1978-1980).

1978-1980

60 AF 186 Mobilisation des associations départementales, suivi : correspondance, compte rendu, article de presse, tract, bulletin trimestriel départemental (1978-1980) ; enquête : fiche récapitulative renvoyée par les associations départementales (1979).

1978-1980

60 AF 187 Remboursement de l'interruption volontaire de grossesse
Gouvernement, relations : correspondance (1981-1982). Centres d'interruption volontaire de grossesse, mobilisation : correspondance, tract, circulaire, coupure de presse (1980-1982). Conférence de presse, organisation : invitation, liste d'émargement, documentation (mai 1982). Manifestation, organisation : appel à manifester, correspondance, note manuscrite, coupure de presse, tract, facture, communiqué de presse (1982).

1980-1982

- Pétitions
- 60 AF 188** Signatures, collecte : pétition en soutien aux médecins ayant pratiqué illégalement des avortements (1973), pétition pour l'abrogation de la loi de 1920 (1974), pétition pour le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse (1982), pétition de soutien au collectif maternité de Montpellier (1983), pétition contre les limites de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse (1980-1984)²⁷.
- 1973-1984
- Enquêtes sur la contraception**
- 60 AF 189** Pratique de la contraception par les couples, évaluation : rapport, fiche statistique (1966). Vécu de la contraception, enquête : fiche de présentation, rapport, brouillon, questionnaire vierge (1982). Disponibilité des préservatifs dans les supermarchés, évaluation : fiche renvoyée par les associations départementales (1983-1984).
- 1966-1984
- 60 AF 190** Pose de stérilets dans les centres MFPPF, enquête : correspondance, tableau récapitulatif, analyse statistique des rejets, analyse statistique des résultats²⁸.
- 1982
- Enquêtes sur l'avortement**
- Projets
- 60 AF 191** Enquête sur les interruptions volontaires de grossesse après la loi de 1975, prospection : dossier d'avant-projet, questionnaire vierge, documentation, descriptif.
- 1975-1976
- Avortements légaux et illégaux
- 60 AF 192-197** Demande d'interruption volontaire de grossesse, enquête nationale : fiche individuelle, questionnaire renvoyé par les associations départementales, récapitulatif par département, dossier de presse.
- 192** Janvier-février 1977 (départements 02 à 78).

²⁷ La cote 60 AF 188 n'est pas librement communicable car elle contient des données ayant trait à la vie privée de personnes nommément identifiées. Un délai de 50 ans à partir de la date de création des documents s'applique pour sa communication. Cette cote est librement communicable à partir de 2035. Une dérogation est possible pour sa consultation.

²⁸ La cote 60 AF 190 n'est pas librement communicable car elle contient des données ayant trait au secret médical concernant des personnes nommément identifiées. Un délai de 120 ans s'applique pour sa communication. Cette cote est librement communicable à partir de 2085. Une dérogation est possible pour sa consultation.

- 193** Janvier-février 1977 (départements 80 à 95).
- 194** 1978.
- 195** 1979 (enquête menée entre janvier et février).
- 196** 1979 (départements 07 à 59).
- 197** 1979 (départements 60 à 95).

1977-1979

Avortements hors-délai légal après la loi de 1980

Enquête nationale

60 AF 198 Mise en place : correspondance avec les associations départementales, questionnaire vierge.

1981-1982

60 AF 199-203 Demande d'interruption volontaires de grossesse hors-délai légal, enquête : statistique, tableau récapitulatif, analyse annuelle, dossier « les exclues de la loi : 1900 demandes d'avortement hors du cadre légal²⁹ ».

- 199** 1980.
- 200** 1982.
- 201** 1983.
- 202** 1984.
- 203** 1985.

1980-1985

60 AF 204-248³⁰ Demande d'interruption volontaire de grossesse hors-délai légal, recensement : fiche individuelle envoyée par les associations départementales.

- 204** 1980 (départements 01 à 63).
- 205** 1980 (départements 64 à 95).
- 206** 1981 (départements 01 à 69).

²⁹ Le dossier « Les exclues de la loi : analyse de 1900 demandes d'avortement hors du cadre légal » porte sur 1900 cas d'IVG recensés entre juin 1982 et mai 1983. Ce dossier se trouve à la cote 60 AF 201.

³⁰ Cet ensemble de cotes (60 AF 204-248) n'est pas librement communicable car il contient des données ayant trait au secret médical concernant des personnes identifiables de manière indirecte. Ces cotes sont accessibles sur dérogation selon les modalités en vigueur au Centre des archives du féminisme.

207	1981 (départements 71 à 95).
208	1982 (départements 01 à 63).
209	1982 (départements 64 à 95).
210	1983 (départements 01 à 45).
211	1983 (départements 46 à 95).
212	1984 (départements 01 à 49).
213	1984 (départements 56 à 95).
214	1985 (départements 10 à 45).
215	1985 (départements 47 à 69).
216	1985 (départements 76 à 95).
217	1986 (départements 10 à 59).
218	1986 (départements 60 à 95).
219	1987 (départements 10 à 57).
220	1987 (départements 59 à 95).
221	1988 (départements 10 à 44).
222	1988 (départements 45 à 95).
223	1989 (départements 10 à 44) ³¹ .
224	1989 (départements 45 à 95).
225	1990 (départements 11 à 44).
226	1990 (départements 45 à 95).
227	1991.
228	1992 (départements 10 à 44).
229	1992 (départements 45 à 95).
230	1993 (départements 10 à 57).
231	1993 (départements 59 à 95).
232	1994 (départements 24 à 59)
233	1994 (départements 64 à 95).
234	1995.

³¹ Les cotes 60 AF 223 et 60 AF 224 ne sont pas librement communicables en raison de leur mauvais état de conservation. Une demande de dérogation est possible pour leur consultation.

235 1996.
 236 1997.
 237 1998 (départements 01 à 64).
 238 1998 (départements 69 à 95).
 239 1999 (départements 14 à 67).
 240 1999 (départements 71 à 95).
 241 2000 (départements 13 à 64)³².
 242 2000 (départements 67 à 95).
 243 2001 (départements 06 à 67).
 244 2001 (départements 69 à 95).
 245 2002.
 246 2003.
 247 2004.
 248 2005.

1980-2005

60 AF 249 Enquête de l'association départementale de Paris.
 Demande d'interruption volontaires de grossesse hors-délai légal, enquête :
 statistique, tableau récapitulatif, analyse annuelle.

1987-2005

60 AF 250-287³³ Demande d'interruption volontaire de grossesse hors-délai légal, recensement :
 fiche individuelle envoyée par l'association départementale de Paris.

250 1980.
 251 1981.
 252 1982.
 253 1983.

³² La cote 60 AF 241 n'est pas librement communicable en raison de son mauvais état de conservation. Une demande de dérogation est possible pour sa consultation.

³³ Cet ensemble de cotes (60 AF 250-287) n'est pas librement communicable car il contient des données ayant trait au secret médical concernant des personnes identifiables de manière indirecte. Ces cotes sont accessibles sur dérogation selon les modalités en vigueur au Centre des archives du féminisme.

254	1984 (janvier-septembre).
255	1984 (octobre-décembre).
256	1985 (janvier-juillet).
257	1985 (aout-décembre).
258	1986 (janvier-juin).
259	1986 (juillet-décembre).
260	1987 (janvier-juin).
261	1987 (juillet-décembre).
262	1988 (janvier-mai).
263	1988 (juin-décembre).
264	1989 (janvier-juin) ³⁴ .
265	1989 (juillet-décembre).
266	1990 (janvier-juin).
267	1990 (juillet-décembre).
268	1991 (janvier-juillet).
269	1991 (aout-décembre).
270	1992.
271	1993.
272	1994.
273	1995.
274	1996 (janvier-juillet).
275	1996 (aout-décembre).
276	1997.
277	1998.
278	1999 (janvier-juillet).
279	1999 (aout-décembre) ³⁵ .
280	2000 (janvier-juillet).

³⁴ Les cotes 60 AF 264 et 60 AF 265 ne sont pas librement communicables en raison de leur mauvais état de conservation. Une demande de dérogation est possible pour leur consultation.

³⁵ La cote 60 AF 279 n'est pas librement communicable en raison de son mauvais état de conservation. Une demande de dérogation est possible pour sa consultation.

- 281** 2000 (aout-décembre)³⁶.
- 282** 2001 (janvier-juin).
- 283** 2001 (juillet-décembre).
- 284** 2002.
- 285** 2003.
- 286** 2004.
- 287** 2005.

1980-2005

60 AF 288-289 Demandes d'interruption volontaire de grossesse non anonymes
Demande d'interruption volontaire de grossesse hors-délai légal, recensement :
fiche individuelle non anonyme envoyée par les associations départementales,
témoignage individuel³⁷.

- 288** 1977-1987.
- 289** 1990-2002.

1980-2002

60 AF 290 Application de la loi
Application de la loi, évaluation : questionnaire renvoyé par les associations
départementales, tableau de dépouillement, correspondance (1975, 1979).

1975-1979

60 AF 291 Entretiens préalables à l'interruption volontaire de grossesse
Entretiens réalisés dans les permanences du MFPF, évaluation : réponses des
associations départementales.

1976-1977

60 AF 292 Structures hospitalières
Structures refusant les IVG, recensement : questionnaire, lettre ouverte,
correspondance.

1976

³⁶ La cote 60 AF 281 n'est pas librement communicable en raison de son mauvais état de conservation. Une demande de dérogation est possible pour sa consultation.

³⁷ Cet ensemble de cotes (60 AF 288-289) contient des données ayant trait au secret médical concernant des personnes nommément identifiées. Un délai de 120 ans s'applique donc pour leur communication. La cote 60 AF 288 est librement communicable à partir de 2096 et la cote 60 AF 289 à partir de 2107. Une dérogation est possible pour leur consultation.

60 AF 293 Structures pratiquant les IVG, recensement annuel : questionnaire, fiche récapitulative par région.

1977-1978

60 AF 294 Remboursement de l'avortement
Bilan national sur la situation du remboursement, réalisation : dossier préparatoire, questionnaire retourné par les associations départementales, tableau quantitatif, dossier de presse.

1982-1983

60 AF 295 Vécu de l'avortement
Expérience de l'avortement, analyse : questionnaire anonyme rempli par les femmes à la suite d'une interruption volontaire de grossesse.

1981-1987

Éducation sexuelle et prévention

Courrier des jeunes

60 AF 296-306 Courrier des jeunes, réception : courrier reçu³⁸.

296 1978.

297 1979.

298 1980.

299 1981.

300 1982.

301 1983.

302 1984.

303 1985.

304 1986.

305 1987.

306 1988.

³⁸ Cet ensemble de cotes (60 AF 296-306) n'est pas librement communicable car il contient des données ayant trait à la vie privée et des données ayant trait à la vie sexuelle de personnes mineures. Un délai de 75 ans à partir de la date de création des documents s'applique pour leur communication. Ces documents seront consultables à partir de 2063. Une dérogation est possible pour la consultation des cotes 60 AF 296 à 60 AF 306.

1978-1988

Participation à des instances nationales et internationales

Commission française pour l'UNESCO

60 AF 307

Correspondance (1973-1979). Subvention pour le centre de documentation du MFPF, demande auprès de la commission : correspondance, historique du centre de documentation, rapport annuel d'activité (1974-1975). Bulletins d'information de la commission française n° 3-19 ; 21-22 ; 27-28 (1973-1977).

1973-1979

60 AF 308

Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale.

Conseil supérieur de l'information sexuelle, relations : correspondance (1973-1981), bulletin de liaison n° 3 à 12 (1977-1981).

1973-1981

60 AF 309

Séances plénières, participation : convocation, ordre du jour, compte rendu de séance, note manuscrite, documentation.

1973-1981

60 AF 310

Commission recherche, participation : liste des participants, rapport, correspondance, note manuscrite.

1974-1975

260 AF 311

Commission information, participation : liste des participants, convocation, ordre du jour, compte rendu de réunion, transcription de colloque, rapport, note manuscrite, documentation (1974-1977). Sous-groupes de travail, participation : convocation, ordre du jour, rapport, note manuscrite, documentation (1975-1981).

1974-1981

60 AF 312-313

Commission formation

312 Participation : convocation, ordre du jour, compte rendu de réunion, rapport d'activité, correspondance, note manuscrite, documentation (1975-1981). Groupe de travail « formation des travailleurs sociaux », participation : ordre du jour, compte rendu de réunion, note manuscrite, correspondance (1978).

1975-1981

313 Personnel technique exerçant des activités d'information ou conseil conjugal, recensement : fiche questionnaire renvoyé par les associations départementales du MFPF, correspondance (1980).

1975-1981

1975-1981

Éditions

- 60 AF 314** Société famille et culture, fonctionnement : contrat, convention, correspondance (1969-1972) ; gestion financière : facture, tableau récapitulatif des dépenses, extrait de compte bancaire, compte annuel de pertes et profits, bilan financier annuel, correspondance (1966-1972) ; liquidation : note confidentielle, procès-verbal d'assemblée générale, rapport sur la situation de la société, correspondance (1971-1974).
1966-1974
- 60 AF 315-316** Revue *Planning familial*
- 315** Gestion administrative : certificat d'inscription à la commission paritaire des publications, convention, contrat, correspondance (1963-1971). Comité de rédaction, fonctionnement : correspondance, ordre du jour, projet de sommaire, projet d'article (1967-1974). Prestataires d'édition, relations : correspondance, facture, correspondance (1966-1974).
1963-1974
- 316** Fichier des abonnés, gestion : contrat avec la société S3E, correspondance, facture (1967-1974) ; vente : correspondance, rapport du bureau national, rapport sur la situation de la vente du fichier, devis, projet de contrat (1970-1971). Abonnements à la revue, paiement : correspondance, bon de commande, reçu de paiement (1972-1973) ; réclamations : correspondance suite à l'arrêt de la parution de la revue (1973).
1967-1974
1963-1974
- 60 AF 317-318** Revues internes du MFPF
- 317** Revue *Planning Actualités* n° 1 à 7 (1966). *Bulletin intérieur de la fédération nationale*, numéros épars (1966-1970). *Bulletin Le planning familial [Les 4-pages]* (2014-2015).
1966-2015

318	Bulletin de liaison des militants du MFPPF, projet : prototype de numéro, prototype de numéro « spécial congrès 1976 » (avec photographies originales), tableau d'évaluation des coûts de production (1974-1976). Bulletin horizontal, projet : correspondance, questionnaire, extrait de compte rendu de conseil d'administration, projet d'article, prototype de numéro (1982-1983).	1974-1983
		1966-1983
60 AF 319	Ouvrages édités par le MFPPF, dépôt légal : bordereau de réception (1963). Maisons d'éditions, relations : correspondance (1972-1974). Collection « Bibliothèque du Planning familial » aux éditions Balland, suivi : contrat d'édition, facture, relevé de paiement, correspondance, tableau de calcul des droits d'auteur (1970-1980). <i>Dispositif pédagogique pour l'éducation sexuelle</i> , projet : contrat avec les Éditions Casterman, correspondance, rapport de présentation du projet, tapuscrit préparatoire des chapitres (1969-1974). <i>La famille demain</i> , projet : correspondance avec les Éditions universitaires, contrat d'édition (1971-1973).	1963-1980
60 AF 320	Ouvrages, vente : registre des expéditions et des paiements.	1979-1985
	Communication	
60 AF 321	Brochures d'information, conception : correspondance, avant-projet, prototype de brochure (1981-1982) ; diffusion : bon de commande, correspondance (1982-1987).	1981-1987
60 AF 322-324	Affiches et tracts	
	322 Petite taille (format A3 et inférieur) ³⁹ .	
	323 Taille moyenne (format A2 et inférieur) ⁴⁰ .	
	324 Grande taille (format A0 et inférieur) ⁴¹ .	
		1966-2017

³⁹ La cote 60 AF 322 contient 15 affiches.

⁴⁰ La cote 60 AF 323 contient 37 affiches, dont certaines en double exemplaire.

⁴¹ La cote 60 AF 324 contient 10 affiches et un plan.

DOSSIERS DOCUMENTAIRES

- 60 AF 325-328** Dossier thématique, constitution : correspondance, coupure de presse, tract, brochure d'information, bulletin associatif, documentation reçue.
- 325** Action sociale (1976-1980), année internationale de la femme (1975), démographie (1967-1980), droits de l'Homme (1984), Encyclique *Humanae vitae* (1968-1969), handicapés (1975-1982), homosexualité (1975-1984), infanticide (1980-1983), information sexuelle (1973).
1967-1984
- 326** Interruption volontaire de grossesse (s.d.), jeunesse et enfance (1965-1978), mères célibataires et hôtels maternels (1971-1972), migrants (1975-1985), objecteurs de conscience (1972-1984).
1965-1984
- 327** Prostitution⁴² (1975-1984), sexologie (1970-1984), stérilisation (1983-1984).
1970-1984
- 328** Garde d'enfants après un divorce⁴³.
1984
1965-1984

Collège des médecins (sous-fonds)

Fonctionnement

- 60 AF 329** Comité directeur, réunion : règlement, composition, rapport d'activité, convocation, correspondance, liste de présence, transcription, compte rendu de réunion (1967-1972). Collège des médecins, dissolution : correspondance, note, communiqué (1973).
1967-1973

⁴²Ce dossier thématique sur la prostitution contient plusieurs lettres et textes de Grisélidis Réal adressés à Simone Iff en 1977. Grisélidis Réal (1929-2009) était une activiste, écrivaine et prostituée, figure majeure de la défense de la prostitution et des droits des femmes qui la pratiquent. Ce dossier contient aussi de nombreuses coupures de presses sur des affaires de prostitution ayant eu lieu dans les années 1970, ainsi que des tracts de collectifs de défense des prostituées.

⁴³ La cote 60 AF 328 n'est pas librement communicable car elle contient des données ayant trait au secret médical concernant des personnes nommément identifiées. Un délai de 120 ans s'applique pour sa communication. La cote 60 AF 328 est librement communicable à partir de 2123. Une dérogation est possible pour sa consultation.

60 AF 330 Bulletin d'information, envoi : bulletin d'information des médecins du MFPP n° 2 à 11 (1965-1967), bulletin intérieur du collège des médecins n° 1 à 8 (1968-1972).

1965-1972

Membres

60 AF 331 Adhésions, suivi du paiement : liste des médecins ayant payé leur cotisation, liste des médecins n'ayant pas payé leur cotisation (1970-1973). Adhérents, recensement : liste des médecins du MFPP par département, annuaire (1969-1972) ; démission : correspondance avec les médecins démissionnaires, liste (1973-1974).

1969-1974

Commissions et services

60 AF 332 Commission psychosomatique, réunion : ordre du jour, compte rendu de réunion, liste de présence correspondance, note manuscrite (1962-1970). Conférences, organisation : programme, correspondance, résumé d'intervention, transcription de conférence. Correspondance (1966-1970).

1962-1971

60 AF 333 Commission biologie, fonctionnement : compte rendu de réunion, programme, transcription de conférence, liste de présence, correspondance, note.

1962-1969

60 AF 334-340 Commission information sexuelle

334 Fonctionnement : convocation, compte rendu de réunion, liste d'émargement, correspondance (1966-1972). Films d'information sexuelle, projet : scénario, correspondance (1969).

1966-1973

335 Colloques, séminaires et groupes de travail sur l'information sexuelle, participation : correspondance, transcription.

1961-1972

336-339 Conférences d'éducation sexuelle en milieu scolaire et associatif, organisation : demande reçue, correspondance, fiche récapitulative, note, compte rendu.

336 1963-1967.

337 1967-1973 (conférences organisées auprès d'associations, de mairies, d'organismes et d'entreprises).

- 338 1968-1973 (conférences organisées en milieu scolaire et étudiant).
- 339 Suivi et bilan : tableau récapitulatif, bilan annuel, questionnaire (1963-1971).
- 1963-1973
- 340 Éducation sexuelle, enseignement : support pédagogique, planche anatomique, documentation.
- 1965-1973
- 1961-1973
- 60 AF 341** Commission formation, fonctionnement : correspondance (1968-1971). Formations des médecins sur la contraception, organisation : projet de formation, correspondance, compte rendu de réunion (1968-1971) ; suivi : convocation, correspondance, liste de présence (1968-1973).
- 1968-1973
- 60 AF 342-347** Commission expérimentation
- 342 Réunions, organisation : convocation, liste de présence, note, documentation (1968-1969). Activités, suivi : rapport d'activité, bilan (1969-1971). Correspondance (1968-1973).
- 1968-1973
- 343 Utilisation des progestatifs par les médecins, enquête annuelle : questionnaire retourné, correspondance.
- 1968-1969
- 344 Stérilets, importation : correspondance, facture, documentation (1965-1971) ; fabrication : correspondance, documentation (1967-1971)⁴⁴.
- 1965-1971
- 345 Moyens contraceptifs, distribution aux médecins du MFPPF : correspondance, facture, documentation.
- 1969-1972
- 346 Moyens contraceptifs, expérimentation par des médecins du MFPPF : correspondance, protocole d'essai, questionnaire, documentation médicale, rapport.

⁴⁴ La cote 60 AF 344 comporte trois exemplaires de stérilets modèle OM-GA joints à un courrier. Les stérilets ont été conditionnés dans une pochette à part jointe au dossier.

1969-1973

- 347** Noréthindrone et LG 314, expérimentation par des médecins du MFPPF : correspondance, protocole d'essai, questionnaire, fiche individuelle nominative⁴⁵.

1965-1973

- 60 AF 348** Société Hygiène et famille, administration : correspondance, récapitulatif chronologique, état des frais et honoraires (1961-1963) ; liquidation : correspondance, dossier de pièces justificatives (1964-1965). Coopérative des adhérents du MFPPF⁴⁶, administration : statuts, procès-verbal de délibérations, compte rendu de conseil d'administration, compte rendu d'assemblée générale, correspondance (1962-1966) ; gestion juridique et fiscale : rapport, correspondance (1963-1965) ; partenariat avec les laboratoires Janfranval : correspondance, rapport, bon de commande, facture (1963-1971) ; liquidation et transfert : rapport, contrat, correspondance (1963-1969).

1961-1971

- 60 AF 349-350** Service de distribution de contraceptifs aux adhérents du MFPPF⁴⁷

- 349** Fonctionnement : correspondance, rapport d'activité, bilan (1964-1972). Laboratoires CCD, partenariat : projet de contrat, contrat, correspondance (1971-1972). Contentieux, gestion : rapport, facture, correspondance (1965-1971). Spermicides Genola, Genocrème et Genomousse, suivi : certificat d'identité, agrément par l'IPPF, composition, contrat (1963-1972). Médicament désinfectant d'usage externe, cession du brevet : brevet, correspondance, quittance, avis de déchéance (1964-1972).

1963-1972

- 350** Comptabilité : rapport d'exercice, tableau récapitulatif des commandes de stérilets, relevé individuel des commandes (1968-1969).

⁴⁵ La cote 60 AF 347 n'est pas librement communicable car elle contient des données ayant trait au secret médical concernant des personnes nommément identifiées. Un délai de 120 ans s'applique pour sa communication. Cette cote est librement communicable à partir de 2072. Une dérogation est possible pour sa consultation.

⁴⁶ La coopérative des adhérents du MFPPF, parfois désignée dans les documents du Planning comme « coopérative de Grenoble », basée à Grenoble et vraisemblablement créée en même temps que l'association départementale, servait à la fabrication et à la distribution auprès des adhérents du Planning de contraceptifs (crèmes spermicides Genola, Genocrème et Genomousse). Cette organisation permettait aux médecins responsables de la coopérative de contourner la loi interdisant la vente de moyens contraceptifs. La société Hygiène et famille, créée en 1961, servait les mêmes objectifs et permettait au MFPPF de distribuer des moyens contraceptifs et de vendre des ouvrages. Le fait de constituer une société commerciale permettait de contourner la loi concernant les associations, qui limite les possibilités d'y mettre en place une activité lucrative.

⁴⁷ Le service de distribution du MFPPF succède à la coopérative de Grenoble au milieu des années 1960. Ce service est établi à Paris et géré par la confédération.

		1968-1969
		1963-1972
60 AF 351	Service de documentation médicale, suivi : bilan annuel, liste de revues disponibles, correspondance.	
		1967-1971
60 AF 352	Publications Revue <i>Fertilité, orthogénie, contraception</i> , suivi : correspondance (1969-1973). SARL « Fertilité, stérilité, contraception », création : projet de contrat, contrat, correspondance (1972-1973).	
		1969-1973

Table des matières

Table des abréviations utilisées.....	1
Introduction	2
<i>ZONE D'IDENTIFICATION</i>	<i>2</i>
<i>ZONE DU CONTEXTE</i>	<i>2</i>
<i>ZONE DU CONTENU</i>	<i>9</i>
<i>ZONE DES CONDITIONS D'ACCES ET D'UTILISATION</i>	<i>13</i>
<i>ZONE DES SOURCES COMPLEMENTAIRES</i>	<i>14</i>
<i>ZONE DU CONTROLE DE LA DESCRIPTION</i>	<i>18</i>
Corps de répertoire	19
<i>GOUVERNANCE</i>	<i>19</i>
Congrès de la confédération	19
Assemblée générale	20
Conseil d'administration	20
Bureau	21
Présidence et secrétariat général.....	21
Commissions.....	21
Secteurs techniques confédéraux	22
Circulaires internes.....	27
Agendas	28
<i>ADMINISTRATION DE LA CONFEDERATION</i>	<i>30</i>
Courrier administratif.....	30
Fonctionnement	32
Confédération	32
Associations départementales.....	32
Adhésions	34
Gestion financière de la confédération.....	35
Subventions	35
Ressources du mouvement	35
Patrimoine immobilier.....	35
Relations extérieures.....	35
Relations avec les ministères.....	35
Relations avec d'autres organismes, associations et syndicats.....	36
<i>ACTIVITES</i>	<i>38</i>
Colloques	38

Lobbying	38
Élections	38
Légalisation de l'interruption volontaire de grossesse	38
Reconduction de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse	39
Remboursement de l'interruption volontaire de grossesse	39
Pétitions	40
Enquêtes sur la contraception.....	40
Enquêtes sur l'avortement	40
Projets.....	40
Avortements légaux et illégaux	40
Avortements hors-délai légal après la loi de 1980	41
Enquête nationale	41
Enquête de l'association départementale de Paris.....	43
Demandes d'interruption volontaire de grossesse non anonymes.....	45
Application de la loi	45
Entretiens préalables à l'interruption volontaire de grossesse.....	45
Structures hospitalières.....	45
Remboursement de l'avortement.....	46
Vécu de l'avortement	46
Éducation sexuelle et prévention.....	46
Courrier des jeunes	46
Participation à des instances nationales et internationales	47
Commission française pour l'UNESCO.....	47
Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale.....	47
Éditions	48
Communication	49
<i>DOSSIERS DOCUMENTAIRES</i>	50
<i>COLLEGE DES MEDECINS (SOUS-FONDS)</i>	50
Fonctionnement	50
Membres	51
Commissions et services.....	51
Publications	54